A decorative border with a repeating geometric pattern of zig-zags and dots, forming a rectangular frame around the text.

Francis de Lestrac

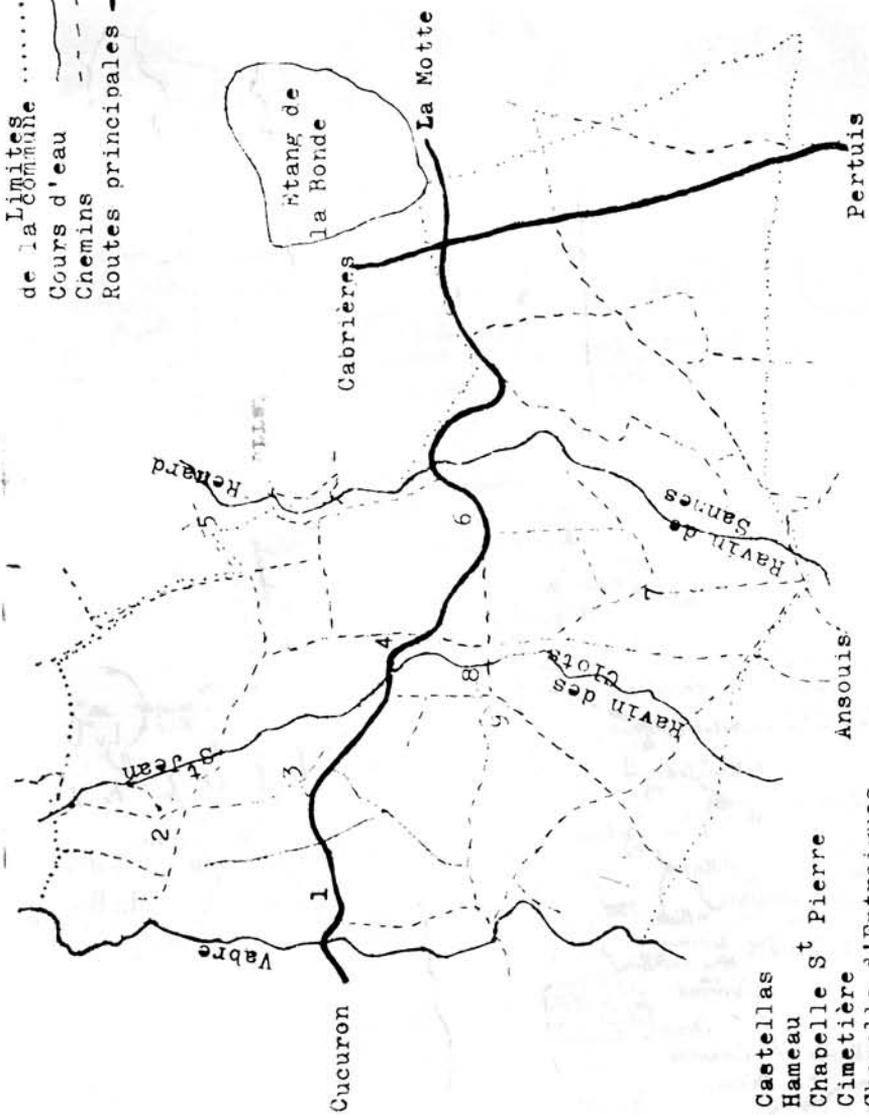
SANNES



Photocopie de la carte de Cassini (XVIII^e siècle)

Le point indiqué Sane, souligné au centre de la photo, désigne le château.
 Lestrac, souligné, est au-dessus à gauche, vers Cucuron.

de la Commune
 Cours d'eau
 Chemins
 Routes principales ———

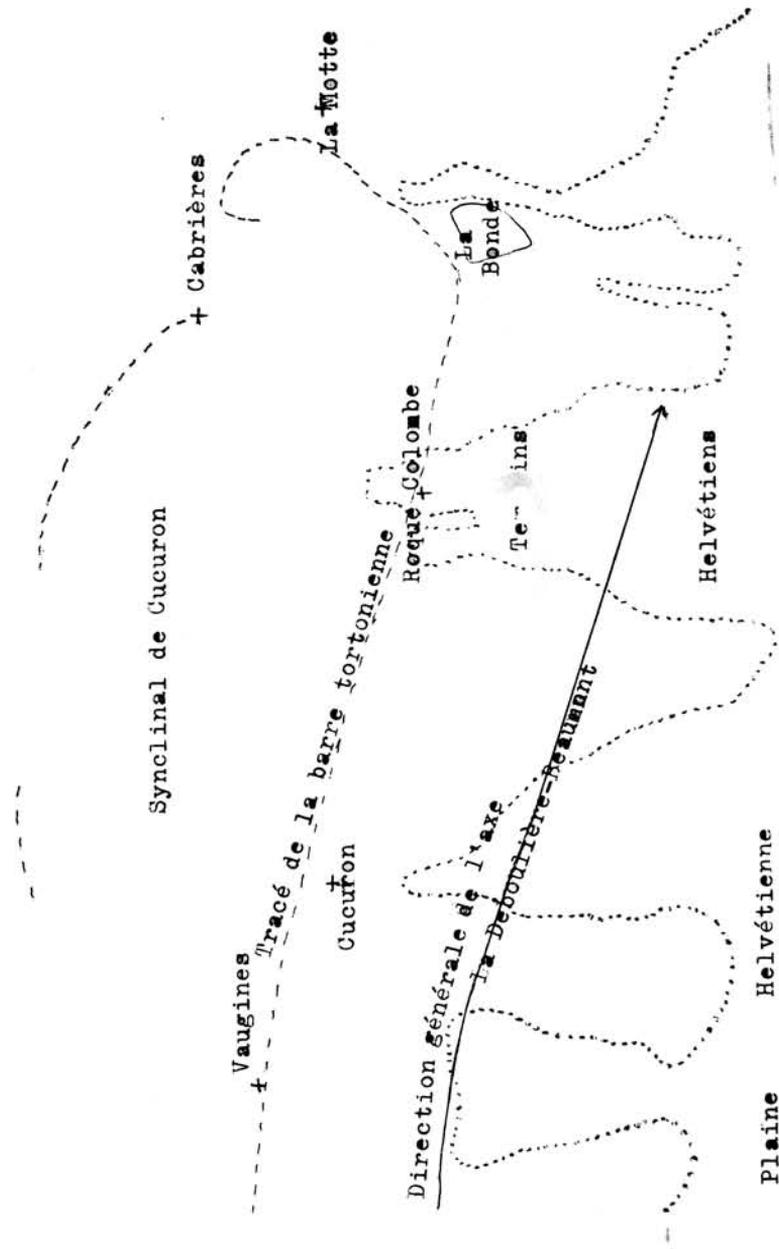


- 1 Castellias
- 2 Hameau
- 3 Chapelle S^t Pierre
- 4 Cimetière
- 5 Chapelle d'Entraignes
- 6 Ecole-Mairie
- 7 Château
- 8 Néropole gallo-romaine
- 9 Locus

SANNES au 20.000°

Schéma géologique de la région de Sannes

Direction générale de l'axe de l'anticlinal du Luberon



Francis de Lestrac

SANNES

Ounur a nostis avi
Qu'aven pas couneigu

Frédéric MISTRAL.

Honneur à nos ancêtres
que nous n'avons pas connus

Frédéric MISTRAL.

BIBLIOGRAPHIE

Marc Deydier : Notice géologique et agronomique de la région de Cucuron.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1902.

Edouard Baratier : La Démographie provençale du XIII^e siècle au XVI^e siècle, avec chiffres de comparaison pour le XVIII^e siècle. S.E.V.P.E.N., 1961.

André Dumoulin : Recherches archéologiques dans la région d'Apt. Gallia. Tome XVI - 1958, fascicule 1.

C. Jacquème : Histoire de Cadenet. Marseille, 1924.

Les autres références, en particulier aux sources d'archives, sont données en notes au bas des pages.

TOPOGRAPHIE SOMMAIRE

La petite commune de Sannes est située dans le département de Vaucluse à 73 kms d'Avignon, à 30 kms au nord d'Aix-en-Provence. Elle est à 8 kms au nord-ouest de Pertuis, chef-lieu de ce canton qui occupe l'extrémité sud-est du département.

La commune ne possède pas de village. A part le hameau, toutes ses habitations sont des fermes dispersées. Son territoire s'étend, d'ouest en est, sur une distance de 3 kms 5, en sa plus grande largeur et, du nord au sud, sur une distance de 2 kms 4 en sa plus grande dimension, Il se trouve à 5 kms 4, en ligne droite, au sud du sommet du Grand Luberon. Sa superficie totale est de 459 hectares, 99 ares.

A l'ouest, le torrent du Vabre marque la limite entre Sannes et Cucuron. Je préviens le lecteur étranger à la région qu'il rencontrera souvent ce nom sonore qui le met toujours en joie. Au nord et au nord-est, le terroir de Sannes est confronté par celui de Cabrières d'Aigues, à l'est par celui de La Motte d'Aigues, et au sud par celui d'Ansouis. Il se situe dans une zone de plateaux vallonnés, s'étendant au pied des contreforts du Luberon, et descendant en pente douce vers le sud. Outre le Vabre, qui le longe, il est traversé par deux petits cours d'eau coulant du nord au sud, au fond de ravins. Le Vabre a son origine immédiatement sous le point culminant du Luberon : le sommet de Mourre Nègre. Il est à sec pendant la plus grande partie de l'année. Le ruisseau de Saint-Jean est alimenté par une source en territoire de Cabrières, et grossi en temps de pluie par les eaux de ruissellement provenant des pentes du Luberon. Le torrent du Renard descend aussi du Luberon, dans le territoire de Cabrières, au vallon du Loup. Il est rarement à sec. Après avoir reçu, au niveau de la chapelle d'Entraigues, sur sa rive droite, le ruisseau provenant du ravin de la Grand-Combe, il entre en territoire de Sannes, et passe dans le ravin d'Entraigues, puis dans le ravin de Sannes, à l'est du château. Il devient alors le Marderic, coulant en territoire d'Ansouis, et se dirige d'est en ouest pour recevoir les eaux de Saint-Jean et du Vabre et s'écouler en direction sud-ouest vers le terroir de Villelaure et la Durance.

Le terroir de Sannes est essentiellement formé de vallonnements orientés vers le sud et séparés par des coteaux. Tout à fait au nord-ouest, une colline suit la rive gauche du Vabre et culmine au lieu dit le Castellat, le point le plus élevé de Sannes, à environ 350 m d'altitude. Ce sommet est couronné d'un élégant bouquet de très beaux pins que l'on aperçoit de loin. Il surplombe au sud la route départementale n° 27, de Lauris à Grambois, qui traverse Sannes d'ouest en est. Plus à l'est, une autre colline, parallèle à la première, suit la rive droite du torrent de Saint-Jean, et porte à son extrémité sud, au-dessus de la route, la

chapelle Saint-Pierre. Entre ces deux collines, à l'extrémité nord du vallon, adossé au plateau, c'est le hameau. Il a été construit peu à peu autour de la maison de campagne de ma famille, par les diverses branches qui se partageaient la terre. Il porte encore le nom "Lestrac" sur la carte de Cassini. Il est aussi dénommé : "Roque Colombe". Le vallon est arrosé par une source toujours abondante, il se prolonge par delà la route, à travers le quartier des Clots, en s'orientant légèrement vers l'ouest, en direction du Vabre, en contrebas du Castellas. Il atteint son plus bas niveau vers la ferme Testanière : 290 m, au pied d'une petite éminence au bord du Vabre : le Collet Redon : 302 m 90. L'écoulement des eaux se fait assez mal en ces parties basses, et elles y stagnent souvent par temps pluvieux. La ferme Tronc est dans l'angle sud-ouest de Sannes, derrière le Collet-Redon.

Entre le ravin de Saint-Jean, à l'ouest et, à l'est, celui de la Grand-Combe, prolongé par celui d'Entraigues, s'étend un plateau qui porte à son extrémité sud, dominant la route : le cimetière, et 400 m à l'est de celui-ci au-dessus du Renard : l'école. Au nord de l'école, au bord du Renard, c'est le quartier d'Entraigues, avec la ferme du même nom, et à l'est de celui-ci : le quartier des Mascarades. Au sud de la route, et toujours entre le ravin des Clots et celui du Renard, nous trouvons le quartier des Plaines, avec la ferme La Baumasse en face du cimetière, et le domaine du château, dont les terres, vers l'est et le sud, descendent vers le ravin de Sannes : altitude : 274 m 70, à la limite d'Ansois.

Toujours au sud de la route, mais à l'est du ravin de Sannes, où coule le Renard, deux lignes de coteaux nord sud, celui de Bonvin et celui des Baronnes, encadrent le vallon où passe le chemin des Baronnes. Ce chemin part de la route n° 27, en face de la ferme La Palonne, et se dirige droit au sud pour couper la route de Saint Martin à Ansois. Au midi de cette route, au creux du vallon, sont les fermes de Saint-Pierre et du Petit-Cassan.

L'extrémité Sud-est de la commune est occupée par un plateau prolongeant au Sud de l'Étang de la Bonde le coteau des Baronnes ; la route de Cabrières à Pertuis le traverse du nord au sud.

Les collines du Castellas et de Saint-Pierre, couvertes de pins et de chênes verts, sont les seules parties incultes de quelque importance de toute l'étendue du territoire.

J'attire l'attention sur une faute fréquemment commise par les personnes originaires du nord de la France, qui écrivent Lubéron avec un accent. Lubéron s'écrit avec un "e" muet. Dans le pays même, nous prononçons "Lubéroun", de préférence en roulant légèrement l'"r", quand nous parlons provençal, mais Lubéron en français. Que ceux qui veulent traduire la prononciation provençale écrivent donc Lubéroun, pour être logiques avec eux-mêmes. Mais, de grâce, pas de Lubéron, cela choque nos oreilles en leurs habitudes d'enfance.

APERÇU GÉOLOGIQUE

La géologie de la région de Cucuron et de Sannes a été particulièrement bien étudiée par Marc Deydier (1), qui fut notaire à Cucuron, et par le professeur Justin Savornin (2). Le premier fut essentiellement un préhistorien. Le second, d'une famille originaire de Cucuron, est un géologue célèbre. Professeur à la Faculté d'Alger, il a été le grand spécialiste de la géologie de l'Afrique du Nord.

Il a signalé, le premier, l'existence des nappes d'eau souterraines du Sahara, précisant leur importance et leur profondeur. Son étude sur la région qui nous intéresse est un travail de jeunesse, consacré à son pays ancestral.

Il s'agit d'un synclinal de terrains tertiaires, appuyé contre la montagne infracrétacique du Luberon, suivi au sud d'un anticlinal démantelé qui laisse voir, au sud de Vaugines, son noyau néocomien (2).

La région a été occupée, au secondaire, par la mer de l'époque crétacée. Le crétacé inférieur a vu se former ici une importante sédimentation essentiellement calcaire, faite de débris de coquillages, mêlée cependant d'argile, car la région du Grand Luberon correspond à de grands fonds. Tandis que celle du Petit Luberon, à l'ouest de Lourmarin, correspond à une zone côtière, d'où des sédiments purement calcaires. Il n'y a pas eu de sédimentation au crétacé supérieur, la mer s'étant retirée.

Il a pu s'en produire une au début du tertiaire, mais ces étages intermédiaires ont été presque complètement emportés par l'érosion. Enfin, le milieu du tertiaire, le miocène, marque l'étape essentielle de la formation du pays. La submersion, alors, était totale. Mais c'est l'époque des plissements alpins. L'examen des couches sédimentaires montre, selon Deydier, qu'un premier soulèvement du Luberon, léger, a pu se produire avant le miocène. Mais la sédimentation la plus massive date de l'époque helvétique (miocène moyen). Les couches de cet étage suivent l'inclinaison des couches crétacées. Ce qui prouve que leur soulèvement est postérieur à l'époque helvétique, et même, selon Deydier, à la formation des étages suivants du miocène : tortonien, puis pontique.

Mais, au sud du Grand Luberon s'est en même temps soulevé un pli presque parallèle, orienté d'ouest en est, cependant

(1) Marc Deydier. Notice géologique et agronomique de la région de Cucuron. (Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1902, pp. 297 et suiv.)

(2) Justin Savornin. Notes stratigraphiques sur Cucuron. (Bulletin de la Société géologique de France. Tome III. 1903, p. 40.)

davantage infléchi vers le sud-est. C'est l'anticlinal de La Deboulière-Beaumont. "La Deboulière forme, sur la partie des territoires de Cucuron et de Vaugines appelée La Garrigue, un petit plateau rocheux qui s'étend sur 250 m environ, de l'est à l'ouest, depuis le Four à chaux de Cucuron jusqu'au domaine de Couturas, au terroir de Vaugines. Il représente un vestige du soulèvement qui, partant du Petit Luberon, près de Lourmarin, allait rejoindre le massif crétacé qui s'élève au sud-ouest de Grambois (au sud de Regarde-moi-venir et Cadode), se continuant jusqu'à Beaumont. "Mais, écrit Deydier, la poussée qui lui a donné naissance a été beaucoup moins violente que celle de l'anticlinal du Luberon où les couches miocènes ont été emportées jusqu'au sommet de la montagne..." Elles ont été, par la suite, emportées par l'érosion. Au contraire, sur l'anticlinal La Deboulière-Beaumont, les couches miocènes ont été seulement soulevées. Elles n'ont disparu qu'à ses deux extrémités. L'helvétien demeure en place entre Cucuron et Ansouis. Il a pourtant été recouvert, à la fin du tertiaire, successivement par les étages tortoniens et pontiques, plus tard emportés par l'érosion. L'anticlinal La Deboulière-Beaumont s'est trouvé complètement émergé à l'époque pontique. Un grand lac s'est formé entre cette chaîne et le Luberon. C'est le synclinal de Cucuron. Son pourtour est assez nettement dessiné par ce qui reste de l'étage tortonien. Celui-ci forme la roche de Gabarut, immédiatement au nord de Cucuron. Cette barre rocheuse se prolonge à l'ouest au-delà de Vaugines, en se rapprochant du Luberon. Elle s'en éloigne au contraire, s'infléchissant au sud pour former le banc sur lequel est bâti le hameau de Roque-Colombe. C'est la même barre qui domine au nord l'étang de La Bonde. Elle tourne au nord, à l'est de ce domaine, et va passer à Cabrières. C'est le rocher auquel est adossé ce village, au-delà duquel il se continue vers le Luberon, dominant les vallons du Règue à l'est et de Saint-Jean à l'ouest. La barre tortonienne suit ensuite le pied du Luberon vers l'ouest pour aller fermer sa boucle au-delà de Vaugines.

Si cette barre, au sud, s'écarte de plus en plus du Luberon, de Vaugines à l'étang de la Bonde, c'est qu'elle suit la direction de l'anticlinal La Deboulière-Beaumont. Citons ici Savornin : "Au-delà de l'affleurement néocomien (le crétacé de la Deboulière), on peut jalonner la direction de l'axe (La Deboulière-Beaumont) par l'examen des plongements inverses qui s'observent toujours avec assez de netteté dans les couches helvétiques. (Nous avons vu qu'elles ont été soulevées, sans être crevées, par les couches crétacées sous-jacentes, en sens inverse donc sur le versant sud et le versant nord de l'axe). Vers l'est, cet axe est manifestement tordu, puisqu'il vient passer un peu au nord de Nance, alors que son prolongement rectiligne passerait au nord de Blanqui. Cette torsion se répercute sur l'allure de la barre tortonienne de Cucuron dont la direction s'infléchit visiblement au sud entre Gabarut et Le Pavillon. Remarquons que cet axe s'écarte de plus en plus, vers l'est, de la direction de la crête du Luberon, qui est une autre direction anticlinale."

Deydier signale, qu'au sud de Cucuron, la crête de cette ondulation, prolongeant le crétacé de la Guarrigue, passe par le mamelon dit du Moulin à vent, au sud-est de Blanqui. Aucune coupe de terrain n'a été étudiée sur le territoire de Sannes. Mais, compte tenu de l'orientation de la barre tortonienne, qui continue à s'infléchir vers le sud entre le Pavillon et Roque-Colombe, parallèlement, l'axe en question doit passer tout à fait au sud de Sannes et se confondre sensiblement avec la limite de la commune et du territoire d'Ansouis. Sannes occupe donc le versant nord de cet anticlinal, en bordure sud du synclinal de Cucuron, entre l'axe de l'anticlinal et la barre tortonienne.

Le lac qui occupait le synclinal de Cucuron a été comblé au Pontien par la sédimentation et les apports des torrents descendus du Luberon.

A la fin du tertiaire, le début du pliocène paraît marquer une période d'intense érosion. Après une dernière surrection, qui a plissé les couches tortoniennes et pontiques comme l'Helvétien sous-jacent, les torrents du Luberon ont fait disparaître tout le vaste anticlinal dans l'axe de La Déboulière et mis à nu l'Helvétien. Même les dépôts de la cuvette synclinale ont été entamés et emportés par les eaux. Ceci fut très heureux, l'Helvétien étant particulièrement apte à la culture, alors que le Tortonien est rocheux.

Mais, dès le Pliocène et au Quaternaire, les mêmes torrents ont apporté de nouveaux sédiments. Dans ces dépôts, Savornin a distingué trois niveaux successifs qui lui paraissent correspondre aux étages que l'on rencontre dans la vallée de la Durance : l'étage supérieur, le plus ancien, passant au niveau de Messery ; l'intermédiaire, formant la terrasse continue au nord de la basse plaine, à Pertuis, Villelaure, Cadenet, etc. (Sa bordure, à Pertuis, passe par Saint Roch et Rocassis.) La large plaine inférieure, où coule la Durance, forme le troisième niveau.

Au sujet de ces trois niveaux dans la région de Sannes, je crois devoir citer intégralement Justin Savornin :

"J'ai montré le parallélisme remarquable qui se manifeste entre ces niveaux et les niveaux torrentiels des environs de Cucuron.

"Les plus anciens torrents, le Canauc, en particulier, ont laissé comme la Durance deux terrasses et une plaine. Cette disposition est si nette que j'ai pu prévoir l'existence d'un niveau supérieur du Renard, devant se trouver au bord occidental de l'étang de La Bonde : l'examen direct a pleinement confirmé cette opinion.

"Il y aurait donc lieu de supposer que ces trois niveaux étaient en continuité avec ceux de la Durance. La preuve est malheureusement impossible à faire, les terrasses d'alluvions

ayant disparu dans les défilés de Villelaure et de Cadenet. Ainsi, si le Canauc et le Renard ont maintenu seuls deux terrasses anciennes, la plupart des torrents n'en ont laissé qu'une. Certains de ces cours d'eau, même, ne semblent avoir commencé à jouer un rôle, dans le modelé de la topographie, qu'à l'époque où leurs aînés coulaient déjà dans la plaine inférieure. Tels sont le Vabre et le torrent des Clots, qui montrent au-dessus de leurs lits quelques parties nivelées, formées d'alluvions limoneuses souvent noirâtres, à faune terrestre et fluviatile... Le Vabre s'est ensuite creusé son lit actuel très profondément sous ce niveau que j'attribue au quaternaire récent."

"Il est assez difficile de classer exactement toutes ces alluvions. Le fait matériel, indubitable, est qu'il existe plusieurs niveaux. Mais les conditions d'altitude absolue ne sauraient donner de détails précis pour les paralléliser... Il ne faut pas perdre de vue que ces divers torrents ont chacun une histoire propre dont les divers épisodes ne correspondent pas toujours exactement aux vicissitudes traversées par les autres."

"Enfin, le bord des terrasses alluvionnaires est ordinairement éboulé. On assiste d'ailleurs au démantèlement de ces terrasses dont les débris se disséminent peu à peu à la surface de l'helvétien mis à nu. La culture active cette dissémination. La qualité des terres est nécessairement liée à la présence ou à l'absence de ces débris calcaires."

En ce qui concerne la qualité de ces divers terrains, je me reporte maintenant à ce qu'en écrit Deydier, tout en précisant leur localisation sur le territoire de Sannes.

L'Helvétien occupe un espace triangulaire, dont la pointe nord se situe immédiatement au bas de la roche tortonienne sur laquelle est bâti le hameau de Roque-Colombe. Il occupe tout le vallon entre les collines du Castellat à l'ouest et de la chapelle Saint-Pierre à l'est. Il se prolonge, en s'évasant, au sud de la route de La Bonde à Cucuron, occupant la plaine des Clots, s'étendant jusqu'au Vabre à l'ouest, jusqu'à la limite d'Ansouis au sud, puisqu'il forme l'essentiel de la plaine d'Ansouis et de Cucuron. A l'est, il déborde sur l'autre rive du torrent des Clots, formant une grande partie des terres du Château.

Selon Deydier: "Sauf quelques rares points par trop calcaires ou rocheux, ou bien par trop argileux, trop safreux ou trop siliceux, les couches helvétiques, moyennement riches par elles-mêmes, possèdent assez d'éléments fertilisants, lorsqu'elles sont mélangées, ce qui arrive souvent, avec les éboulis de limons rouges (du lac pontique) qui les recouvraient jadis. Ce mélange produit un sol léger qui se prête merveilleusement à toutes cultures, notamment celles de la vigne, des céréales, des prairies artificielles, et même aux prairies naturelles, dans les fonds un peu humides, quoique très peu arrosés. Les pommes de terre,

les betteraves, les courges, les melons, et autres légumes, y prospèrent aussi très bien, mais les produits seraient autrement importants si les plans pouvaient être arrosés."

En fait, le défaut d'irrigation, le régime trop irrégulier des pluies, ont longtemps limité presque aux seules céréales les cultures de la région, sauf dans les vallons de Roque-Colombe et des Clots où des sources abondantes, en dehors de quelques années de sécheresse, amenées par des canalisations souterraines dites "huis romains", ont toujours permis toutes les cultures.

Mais les alluvions récentes descendues du Luberon ont recouvert l'Helvétien sur la plus grande partie du territoire de Sannes. Appartiennent aux terrasses supérieures de la fin du tertiaire, correspondant au niveau des collines de Messery à Pertuis :

Les collines du Castellas et de la chapelle Saint-Pierre, le mamelon qui domine la ferme Tronc, ainsi que les éminences au sud-ouest de la ferme des Clots. De même la colline qui s'étend entre le ruisseau de Saint-Jean, ou torrent des Clots, et le Renard, de Viviers à Entraingues, jusqu'à la route entre le cimetière et l'école. Ces terrains débordent en demi-cercle au-delà de la route, sur les terres du Château.

Les terres situées à l'est du Renard appartiennent pour la plupart aux terrasses inférieures, correspondant au niveau de Saint-Roch et de Rocassis à Pertuis. Il en est ainsi des quartiers de Bonvin, des Baronnes et du Petit Cassan. Toutefois, un sillon nord-sud, dans l'axe de la ferme Saint-Pierre, laisse apparaître l'Helvétien.

Sur la valeur agronomique de ces terres, Deydier écrit : "Cette couverture généralement limoneuse, rougeâtre et toujours plus ou moins graveleuse ou pierreuse, se trouve aujourd'hui très répandue sur divers points du territoire... Cette nappe immense, dont l'épaisseur varie depuis quelques centimètres jusqu'à plusieurs mètres, n'est autre qu'un éboulis considérable détaché des puissantes assises de poudingues et de limons rouges à Hipparion qui se trouvent plus au Nord (Etage pontique du territoire de Cabrières). Les éléments de cette nappe ont été déplacés et transportés jusque dans la plaine, sur des couches géologiques plus anciennes, par de véritables déluges, en des temps reculés, probablement quaternaires..."

"Les terres arables faisant partie des éboulis provenant des poudingues et limons dont il est question ci-dessus, sont souvent d'assez bonne qualité par la quantité des matières fertilisantes qu'elles contiennent : azote, potasse, acide phosphorique. On y peut cultiver le blé, la pomme de terre, la betterave, la vigne et l'amandier... Mais les pierres et les graviers qu'elles renferment réduisent considérablement la teneur de la bonne terre."

DÉMOGRAPHIE

Nous savons, par les fouilles de M. Doumlulin, dont je parlerai plus loin, que le territoire de Sannes était habité dès la période gallo-romaine, aux II^e et IV^e siècles. Au XI^e siècle, la donation en 1045 de deux chapelles à Saint Victor de Marseille, prouve une certaine occupation du terroir. De même, aux XIII^e et XIV^e siècles, l'existence des chapelles Saint Pierre et Sainte Marie als Estretz ou de Astrictis, en 1276, vers 1300, et vers 1350. Mais une transaction passée le 21 Avril 1420 entre les habitants d'Ansouis et de Cucuron (3), nous apprend que ce terroir était alors abandonné, comme la presque totalité de la vallée d'Aigues, d'ailleurs, à la suite, nous le verrons, des événements de la seconde moitié du XIV^e siècle. Mais, en 1420, les habitants de Cucuron et d'Ansouis recommençaient à aller chasser, couper du bois, faire paître à Sannes. La suite des procès soutenus par la famille de Lestrac contre Ansouis, à partir de 1582, pour rétablir l'indépendance de la commune, montre que sa remise en culture et sa réhabitation progressive furent surtout l'œuvre d'habitants de Cucuron, à partir d'environ l'an 1535. Au terrier d'Ansouis, de 1648, nous trouvons à Sannes, se partageant 209 parcelles, 76 propriétaires, dont 44 de Cucuron, 24 d'Ansouis, 3 d'Aix, 1 de Lauris, 1 de La Tour d'Aigues, 1 de Cabrières et 2 de Pertuis. La prédominance de Cucuron est donc très nette. Dès la remise en valeur, la terre est extrêmement morcelée. Le cadastre de 1686 dénombre 70 propriétaires pour 191 parcelles. Selon l'affouagement de 1698, il n'y avait à Sannes que quelques bâtisses. On y venait travailler chaque jour de Cucuron ou d'Ansouis ; on rentrait le soir au village. L'affouagement de 1728 signale 5 bastides et 5 chefs de famille domiciliés à Sannes. Au cadastre de 1754, il y a 129 propriétaires pour 276 articles. La propriété s'est donc encore davantage morcelée. On ne trouve que 16 bâtiments de plus de 10 cannes (environ 40 m²), et 7 de moins de 10 cannes. La plupart des propriétaires viennent donc des villages voisins. Le dénombrement de 1765 donne 19 maisons et 96 habitants.

Au XVIII^e siècle, les principales terres sont le château, appartenant depuis 1709 à la famille de Saqui et représentant 112 saumées, et Lestrac, ou Roque-Colombe, de 61 saumées. La saumée de Sannes vaut 9 éminées de 825 m², tandis que l'éminée d'Ansouis vaut 625 m². La famille de Lestrac est présente à Sannes depuis 1535. Divers indices, notamment la chapelle Sainte Marie als Estretz ou de Astrictis (4), laisse supposer des relations

(3) Arrêt de la cour des comptes du 21 Mars 1625. Arch. des B.D.R. B 27-29.

(4) E. Clouzot. Pouillé des Provinces d'Aix, Arles et Embrun, pp. 13 E, 28 D, 39 G et 46 D.

plus anciennes entre la famille et le pays. Parmi les vieux noms de Sannes, citons les Brian, Peire, Silvy qui apparaissent au livre-terrier de 1648, venant de Cucuron; en 1686, on trouve les Bonnets, les familles Ravel et Thomas, de La Motte d'Aigues.

En 1779, Louis Bonnet, négociant, reçoit à nouveau bail du seigneur Antoine-Pons Elzéard de Saqui, l'importante terre d'Entraigues (5). On trouve parmi les propriétaires, en 1754, d'assez nombreux vaudois de La Motte et Cabrières, notamment les Félician, Gouiran, Palon. Ces derniers ont laissé leur nom à une ferme. Il y a alors quatre personnes du nom de Tronc. Un Elzéard Tronc a été adjoind en 1843 et une ferme porte ce nom. Un de Levy, bourgeois de Trans, propriétaire à Ansois en 1686, dont les descendants se sont fixés à Cucuron et Ansois au siècle suivant, a aussi donné son nom à une ferme, sur la limite d'Ansois, un peu à l'ouest du ruisseau de Saint Jean.

Nous savons, par les registres des délibérations du conseil municipal, que Sannes comptait 136 habitants en 1833. C'est en 1838 que la population a atteint son maximum de 157 habitants (6).

Jusqu'au 1^{er} Janvier 1793, les actes d'état civil sont dispersés entre les paroissiaux de Cucuron pour la plupart, et d'Ansois.

En voici la statistique du 1^{er} Janvier 1793 au 1^{er} Janvier 1963 :

	naissances	mariages	décès
1 / 1 / 1793 au 1 / 1 / 1803 ..	40	8	24
1 / 1 / 1803 au 1 / 1 / 1813 ..	35	6	28
1 / 1 / 1813 au 1 / 1 / 1823 ..	43	14	30
1 / 1 / 1823 au 1 / 1 / 1833 ..	51	26	28
1 / 1 / 1833 au 1 / 1 / 1843 ..	41	14	27
1 / 1 / 1843 au 1 / 1 / 1853 ..	42	20	29
1 / 1 / 1853 au 1 / 1 / 1863 ..	43	11	34
1 / 1 / 1863 au 1 / 1 / 1873 ..	46	15	41
1 / 1 / 1873 au 1 / 1 / 1883 ..	28	6	25
1 / 1 / 1883 au 1 / 1 / 1893 ..	16	10	16
1 / 1 / 1893 au 1 / 1 / 1903 ..	18	6	17
1 / 1 / 1903 au 1 / 1 / 1913 ..	14	5	12
1 / 1 / 1913 au 1 / 1 / 1923 ..	14	9	23 (6 à l'ennemi)
1 / 1 / 1923 au 1 / 1 / 1933 ..	18	6	19
1 / 1 / 1933 au 1 / 1 / 1943 ..	15	7	18
1 / 1 / 1943 au 1 / 1 / 1953 ..	10	9	15
1 / 1 / 1953 au 1 / 1 / 1963 ..	12	6	8

On note un maximum de naissances et de mariages entre 1823 et 1833 et de décès, comme il est naturel, avec un décalage

(5) Terrier de Sannes de 1754.

(6) Registres des délibérations : 3 Août 1838 et 24 Août 1833.

de quarante ans, entre 1863 et 1873. A partir de 1873, se dessine nettement la régression.

Les chiffres des recensements en témoignent encore :

1876 :	139	habitants	
1896 :	128		—
1906 :	115		—
1936 :	111		— dont 24 au hameau
1946 :	113		—
1954 :	104		— dont 17 au hameau
1962 :	93		— dont 12 au hameau

En 1946, il y a 31 familles en 31 immeubles ; 34 familles en 37 immeubles dont une résidence secondaire, 40 logements dont 6 vacants en 1962. La répartition des âges en 1946 est la suivante :

25 habitants nés après 1932, 13 après 1920, 25 après 1900, 26 après 1880, 9 nés avant 1880. Elle est sensiblement la même en 1954.

Le nombre des exploitants agricoles domiciliés à Sannes est passé de 30 en 1954 à 25 en 1962. Le nombre des salariés agricoles est toujours de 9 dont 6 espagnols. Le nombre des étrangers est passé de 3 en 1936 à 16, tous espagnols (familles comprises), en 1962, alors que la population tombait de 111 à 93.

La densité de la population est de 20 au km². Tous les habitants sont cultivateurs. Il y a 61 propriétaires au cadastre actuel, beaucoup résidant dans les communes voisines. La tendance à la concentration des terres est donc très nette.

TOPONYMIE

Du fait que certaines parties basses du territoire de Sannes ont tendance à former des marécages, on a voulu tirer l'étymologie de son nom du provençal "Sagno". Le mot "Sagno" ou "Eisagno" désigne, d'une façon générale, toute plante poussant en terrain marécageux (7).

Cette explication ne me satisfait guère, car le nom du pays s'écrivait encore, au début du XVII^e siècle : Assana, Aciana en 1045 (8). L'étymologie donnée par M. Rostaing (9), qui le fait dériver du latin Accius, ou Ascius, ou Attius, est certainement plus près de la vérité. On pourrait aussi faire un rapprochement avec le nom de la "Villa Marciana", propriété du monastère de Saint Victor au IX^e siècle, toute proche.

Mais il ne serait pas logique d'aller chercher plus loin ce que l'on trouve sur place. Or, la charte de Saint Victor, que je reproduis plus loin en entier, énumérant les biens donnés à l'abbaye par le propriétaire du "Castrum Acianae", en désigne un nommément : "Vocaturque ille locus Carcianus". Il se situe au quartier des Clots, où M. Dumoulin a étudié une petite nécropole gallo-romaine du II^e siècle et un petit locus habité à la même époque. Le "Castrum Acianae" s'élevait au XI^e siècle au-dessus même de cet endroit, au sommet de la colline du Castellat. Je pense donc que le locus Carcianus, ou la villa Carciana gallo-romaine, a donné son nom à peine altéré au Castrum Acianae, d'où Assana au XII^e siècle et Sannes aux temps modernes.

(7) Xavier de Fourvières. Lou pichot trésor.

(8) Cartulaire de Saint Victor. Carta Acianae. 1045.

(9) Ch. Rostaing. Essai sur la toponymie de la Provence depuis les origines jusqu'aux invasions barbares. Paris. 1950, p. 53.

LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Aucune trouvaille d'ordre préhistorique n'a été faite à Sannes. Avant l'occupation romaine, la région entre Durance et Lubéron était, selon Jacquème, habitée par la tribu celto-ligure des Caudelenses des Dexiviates, disent la plupart des préhistoriens. Elle a été ensuite largement cultivée par des colons romains vétérans des légions, comme la vallée du Rhône. Il reste quelques souvenirs de ces grands domaines : la Villa Laurata et ces mosaïques à Villelaure, dans la vallée de la Durance, et dans la vallée d'Aigues, toujours selon Jacquème, la Villa Marciana devenue propriété de Saint Victor après les premières invasions barbares. A Sannes, la certitude d'une mise en valeur du sol à cette époque nous a été apportée par la découverte faite en 1951 par M. André Dumoulin, conservateur des musées d'Apt et de Cavailhon (10).

Il s'agit d'une petite nécropole rurale, située sur les terres de la ferme des Clots et au bord même du ravin du même nom. Elle occupe une surface rectangulaire d'une longueur de 60 mètres le long du torrent et d'une largeur de 20 mètres. La découverte a été faite en Novembre, à l'occasion d'un labour profond de 40 cm, en vue d'une plantation de vignes. Vingt-quatre sépultures ont été mises à jour dont trois seulement demeurées intactes après le passage du tracteur. Au centre de la nécropole étaient huit urnes cinéraires placées chacune dans un trou, enfoncées jusqu'au ras du bord et couvertes par un fragment de tuile ou un tesson d'amphore, à environ 1 m 50 les unes des autres. L'une de ces urnes est en plomb et se trouve au musée Calvet d'Avignon. Deux sont en verre et cinq en terre cuite. Elles sont au musée de Cavailhon. Ces urnes ont environ 20 cm de hauteur, sur 10 cm à leur plus grand diamètre. Entourant cette sorte de columbarium en pleine terre, seize fosses rectangulaires contenaient des ossements humains mélangés à des charbons, sans urne, mais avec un mobilier funéraire de poteries, de fioles balsamiques, de lampes en terre cuite, de pièces de monnaie. Ces fosses mesuraient en moyenne 1 m de long, 0 m 50 de large, 0 m 30 de profondeur.

M. Dumoulin décrit ainsi les rites funéraires : "On creusait une fosse où étaient déposés les objets offerts au défunt, parmi lesquels se trouvait parfois la pièce de monnaie pour payer le passage du fleuve du royaume des morts et de grands clous dont on admet le caractère prophylactique (défense du mort

(10) André Dumoulin. Gallia. Tome XVI. 1958, fascicule 1, pages 222 à 237 ; et Notes sur les nécropoles gallo-romaines d'après les récentes découvertes. Imprimerie Saint Victor, Marseille.

contre le mauvais sort) ; sur la fosse, on édifiait le bûcher ; sur lequel était placé le cadavre. Après la crémation proprement dite, les restes du mort, mêlés aux débris de bois brûlé, s'accumulaient dans la fosse. Le tout était ensuite recouvert de terre, exceptionnellement de tuiles plates, et surmonté d'une stèle pour en indiquer l'emplacement. On n'a pas retrouvé de stèle à Sannes. Une fosse était cependant recouverte de deux tuiles plates à rebord. Sur la face inférieure d'une de ces tuiles, on remarque l'empreinte très nette du pied gauche d'un petit enfant de 3 à 4 ans qui avait dû, par mégarde, marcher sur cette tuile pendant qu'on la faisait sécher au soleil. C'est la tombe la plus importante.

"Quatre sépultures contenaient une monnaie de Domitien, qui a régné de l'an 81 à l'an 96 de notre ère. Quatre tombes contenaient des lampes de la fin du I^{er} siècle et une tombe un vase orné de la Graufesenque, de la période de transition de cet atelier (85-86). Une tombe contenait une monnaie de Trajan (98-117), et une d'Hadrien (117-138). Deux tombes contenaient des lampes qui les datent également du II^e siècle. Une monnaie de Commode (188-192), trouvée en surface, doit, selon M. Dumoulin, marquer le terminus de cette nécropole."

Le même auteur a pu repérer, non loin de là, le petit habitat rural qui lui correspondait : "En effet, un vieux chemin borde la nécropole au sud, après avoir traversé à gué le torrent des Clots et, se dirigeant vers le sud-ouest, coupe à une cinquantaine de mètres de là une autre voie nord sud, que les gens du pays appellent "ancien chemin d'Apt", et qui est fort probablement une voie romaine secondaire qui faisait communiquer la voie Domitienne, dans la vallée du Calavon, à la voie Aurélienne, du côté d'Aix, en traversant le Luberon. Or, à ce croisement même, se trouve un champ un peu surélevé dont la surface est jonchée de débris antiques : tuiles, briques, fragments d'amphores, de vases en poteries sigillées ou en terre commune. De plus, les labours ont souvent mis à jour des sommets de mur, dont certains étaient revêtus d'enduits peints."

Nous avons encore une trace de la civilisation gallo-romaine à Sannes, à la fin du IV^e siècle, sous la forme d'un sarcophage en marbre blanc, dont des fragments se trouvaient déposés de temps immémorial à la chapelle Saint Pierre. M. Dumoulin le décrit en ces termes : "Ce sarcophage est en marbre de Saint Béat, rectangulaire, et mesure 2 m 15 de long, 0 m 55 de haut, avec une épaisseur du bord de 0 m 07. Nous ne pouvons en savoir la largeur, car les parties latérales et le fond manquent. La façade représente trois personnages : au centre, le Christ, dont on voit l'épaule, tenant sa croix à piédestal ; aux extrémités, deux apôtres, de face, la tête tournée vers le Christ, sous le voile de miséricorde, vêtus du peplum, chaussés de sandales, et tenant le volumen ; à leurs pieds, un faisceau de rouleaux... Ce sarcophage, du type de l'école d'Arles, est de la fin du IV^e siècle." M. Dumoulin l'a fait transporter au musée d'Apt.

Nous ne pouvons terminer cet exposé sur l'histoire de Sannes à l'époque gallo-romaine sans signaler que le sommet du Castellat se termine en un tronc de cône de terre rapportée, assez régulier, parfaitement aplani à sa surface. En contre-bas de ce tronc de cône terminal, au nord, sur la crête de la colline, se trouve un poste de chasse construit au siècle dernier. Un vieillard de Sannes, qui avait assisté à sa construction, étant enfant, m'a rapporté qu'en creusant ses fondations, on avait trouvé là un tombeau avec lampe d'argile et fiole lacrymatoire. L'encadrement de la porte du petit pavillon est faite de très belles pierres, d'une taille parfaite, beaucoup trop belles pour un petit édifice aussi rustique. Elles ont été manifestement trouvées là et réemployées sur place. Depuis que ces lignes ont été écrites, des fouilles ont été faites au Castellat. J'en parlerai plus loin.

LES GRANDES INVASIONS

Sur ce qu'il advint de Sannes de la fin du IV^e siècle jusqu'au XI^e, pendant la grande nuit du haut Moyen Age, l'histoire demeure muette.

Mais nous savons que le début du V^e siècle, et l'an 408 exactement, est marqué, chez nous, à la fois par la première invasion barbare, celle des Vandales, et par la fondation de l'abbaye de Saint Victor à Marseille, par Saint Cassien.

Les Vandales, après avoir ravagé plusieurs villes et massacré les habitants, sont défaits par Constantin sous les murs de Valence. En 412, les Wisigoths, franchissant les Alpes, envahissent le midi de la France. Ils s'en rendent maîtres vers 480. Leurs rois cherchent à rétablir l'ordre romain et rédigent le code Théodosien. Mais, en 474, les Burgondes descendent jusqu'à la Durance. En 571, ce sont les Lombards, qui descendant du Mont-Genève, viennent piller toute notre région. Après eux, les Saxons, en 574. Les derniers vestiges de la civilisation romaine, en Provence, trouvent refuge entre les murs de Saint Victor. C'est le dernier conservatoire des belles-lettres, de la science de l'époque, et, ce qui, pour eux, est essentiel, des techniques. Après chaque passage des hordes dévastatrices, les moines de Saint Victor s'efforcent de remettre les terres en culture, d'animer la reconstruction. Le patrice romain d'Arles leur avait attribué toutes les villas, toutes les terres abandonnées. Ils se mettent en devoir de promouvoir un ordre nouveau.

Rome avait rassemblé un immense empire et l'avait étroitement centralisé sous une administration tyrannique. Mais aucun pouvoir central, surtout en ces temps de communications lentes, ne pouvait tenir en main et diriger correctement ce grand corps mou, bientôt sans défense. Ainsi, par le jeu des automatismes naturels, des "fied-backs" comme disent les cybernéticiens, à un dirigisme excessif ne pouvait succéder que l'anarchie, une extrême appelant l'inverse extrême. Le christianisme était déjà introduit chez nous avant les invasions barbares, comme le montre le sarcophage de Sannes. Mais les circonstances se prêtaient à merveille à sa dissémination par les Cassianites marseillais. Ils apportaient à la fois les techniques pour la mise en valeur matérielle, et le principe spirituel d'une civilisation nouvelle. En fait, le christianisme représente lui-même une invasion, d'origine orientale et d'ordre spirituel, du monde helléno-latin, par une doctrine qui lui était étrangère.

Les archives des Bouches-du-Rhône conservent un des plus anciens documents de l'histoire de Provence : c'est le polyptique de Vudualde. Il date de 877. C'est un recensement de toutes les terres possédées par l'abbaye de Saint Victor, fait sur l'ordre de

l'évêque de Marseille dont il porte le nom. On y découvre la description de la Villa Marciana. C'était une des treize villas possédées par le monastère. Elle s'étendait sur la plus grande partie de la vallée d'Aigues, et Sannes, selon Jacquême, devait en faire partie. Elle a laissé son nom au domaine de Martialis, sur le territoire d'Ansouis, mais presque à la limite de Sannes. L'identification de la Villa Marciana avec Martialis a été récemment contestée. Je ne connais guère d'étymologie de nom de lieu qui n'ait fait l'objet de discussions.

La charte n° 291 du cartulaire de l'abbaye, également du IX^e siècle, détaille les redevances fournies par chacune d'elles au monastère. Deux donnent un porc, des poules, une vingtaine de brebis. Les autres donnent des sangliers. Il faut se représenter toutes ces terres, maintenant si bien cultivées, couvertes alors de forêts de chênes verts, où le gibier pullulait. Pendant les invasions, tout ce qui avait été cultivé sous la domination romaine était retombé en friche. Pillés sans cesse par les envahisseurs, les gens qui vivaient là ne pouvaient guère s'intéresser à la culture. Ils faisaient surtout de l'élevage dans quelques clairières, avec juste assez de champs pour y cultiver quelques céréales nécessaires à leur nourriture et à celle de leur bétail. A la moindre alerte, ils pouvaient fuir, abandonnant leurs légères cabanes faciles à reconstruire et, avec leur bétail, aller se cacher dans les bois. Dans de telles conditions de vie, l'élevage était, avec la chasse, la seule occupation concevable. Mais toujours par le jeu des automatismes naturels, quand une région se dépeuple en hommes, la flore et la faune se reconstituent. La forêt repousse. Le gibier redevient abondant. Il suffit de savoir tendre quelques pièges pour se nourrir, et les survivants peuvent plus facilement tenir pour repeupler.

Car, en 732, les invasions ont repris avec les Arabes venus d'Espagne. Ils ont dévasté le midi. Le gouverneur Mauront, cherchant à se rendre souverain indépendant, a cru pouvoir se servir d'eux contre les Francs. Il les a appelés en Provence. En 737, ils ont pris Arles et Avignon. Les envahisseurs ont été chassés par Childebrand, envoyé par son frère Charles-Martel, et Avignon a été réduite en cendres.

LA FÉODALITÉ

Vers la fin du IX^e siècle, les Sarrasins reviennent en Provence, débarquant sur la côte dite encore aujourd'hui des Maures. Ils se rendent maîtres du pays pendant environ cent ans et le ravagent complètement. Ce n'est qu'en 973 que le comte Guillaume I^{er}, aidé de son frère Rotbald, les en chasse définitivement. C'est à l'occasion de ces luttes que s'implante chez nous la féodalité issue des Francs libérateurs du territoire. Ils s'emparent de toutes ces villes ruinées, de toutes ces terres abandonnées.

La civilisation à direction monastique, pas assez virile, n'avait pas pu résister aux barbares mieux que la civilisation romaine, et maintenir l'ordre. Toujours par le jeu automatique des réactions naturelles, à l'extrême anarchie succède une autorité de fer, non plus centralisée comme au temps de Rome, mais toute locale, celle des seigneurs. Ils ont la force et ils entendent la détenir seuls. Ils répriment le banditisme. Une sécurité relative revient.

Le château féodal de Sannes, le "Castrum Acianae" de la chartre que nous allons étudier, ne se situait nullement sur l'emplacement du château actuel, au quartier des Plaines. C'était une simple tour qui se dressait au sommet du Castellans, point culminant du territoire. Le lieu est encore dénommé le Château-Vieux au cadastre de 1754.

Le plus ancien document que nous possédions sur le passé de Sannes est la donation à l'abbaye de Saint Victor, dont la reproduction in extenso est donnée à la fin de l'ouvrage. Elle est datée du 12^e jour des calendes d'octobre 1045, c'est-à-dire du 20 septembre. Les possesseurs du fief de Sannes, à cette date, se nomment Pierre et sa femme Teudiarde, ses fils Pons et Ripert, son frère Féraud et sa femme Guibourg, leurs fils Gauthier et Rostaing. Et aussi Bermond, sa femme Teudgarde, ses fils Raimbaud, Laugier et Rostaing.

Or, dans un tout récent travail sur le prieuré de Saint Symphorien de Bueux, non loin de la route de la Combe, de Lourmarin à Apt, à travers le Luberon, M. Jean Barraol (11) établit qu'en 1053 les seigneurs de Buoux se nommaient Pons et Ripert, fils de Pierre. Ils font, cette année là, don de Saint Symphorien à l'abbaye de Saint Victor.

(11) Provence historique. Tome XV, fascicule 60-61, p. 155.
J. Barraol : L'inscription de Saint Symphorien.

M. Barraol a montré (12) qu'ils appartenait à cette grande famille, de laquelle est issu Saint Mayeul, qui possédait tout le versant nord du Luberon jusqu'au Calavon, et au nord du Calavon, toute la région, jusqu'au Ventoux. Tel était le domaine du père de Saint Mayeul, Foucher, qui avait épousé, en 909, Raymonde, petite-fille de Mayeul I^{er}, vicomte de Narbonne. Cette famille régnait également sur d'importants domaines dans le Mâconnais. Elle a été, écrit M. Jean Barraol, à l'origine de la renaissance médiévale dans le midi. Les Agoult et les Castellane en sont issus, ainsi que les Simiane et les Ferandy de Thoars.

Il ne fait pas de doute que les seigneurs de Sannes, en 1045, appartiennent à cette famille. Il est toutefois impossible de donner leur généalogie précise. Il y a eu de nombreux mariages entre cousins parmi les descendants de Mayeul I^{er} et de Foucher. Et les mêmes prénoms s'y retrouvent en grand nombre.

Nous avons vu que M. A. Dumulin voyait dans l'ancien chemin d'Apt, de Sannes, l'amorce d'une voie secondaire faisant communiquer la voie Domitienne, au nord du Luberon, avec la voie Aurélienne au sud. Je me demande si la présence de cette famille, à la fois à Buoux et à Sannes, ne témoigne pas de son souci de contrôler les voies d'accès à son domaine aptésien à travers le Luberon.

Pierre et Féraud donnent donc la chapelle qui est dédiée à Saint Pierre et à Sainte Marie. C'est la chapelle actuelle, l'ancienne église paroissiale, maintenant désignée sous le seul vocable de Saint Pierre. Ils donnent aussi une autre chapelle dédiée à Saint Michel et qui devait être dans l'enceinte du château : "que est in castrum Aciane". Quand je dis l'enceinte, j'imagine une simple palissade au flanc de la colline, ceinturant le sommet où s'élevaient la tour et la chapelle. Les églises à Saint Michel étaient d'ailleurs généralement construites en des lieux élevés. Ces chapelles sont données avec le quart de la dixième partie du pain, du vin et de la viande et de toutes choses qu'il est d'usage de soumettre à la dime ; avec toute la colline où l'église est bâtie, en dessus et en dessous du chemin qui vient du château, et tout le coteau de vigne y attenant. De plus, Saint Victor reçoit le champ de blé, d'une contenance de 12 modii, qui est nommé Carcianus. Aussi une vigne que planta Girard, prêtre. Féraud donne une terre qui appartient à ce même Girard. Et Bermond, tout ce qu'il possède en dessous des biens ci-dessus désignés. Ces quatre terres, nous les retrouverons en 1790, lors de leur enregistrement au cadastre, et lors de leur vente comme biens nationaux. Elles sont situées au quartier des Clots sous la chapelle, au sud.

(12) J. Barraol : L'influence médiévale du prieuré de Saint Mayeul et de ses proches dans la renaissance provençale du XI^e siècle. (Communication au 90^e congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965.)

Le site du Castellas a fait l'objet d'une campagne de fouilles dirigée par M. Michel Fixot, du Centre d'Archéologie médiévale méditerranéenne d'Aix-en-Provence, durant les étés de 1974 et 1975. D'importants résultats ont été obtenus (13).

Sur la plateforme à peu près circulaire du tertre qui forme le sommet de la colline, plateau d'environ quinze mètres de diamètre, ont été découverts neuf silos. L'un d'eux est profond de trois mètres quatre vingts. Son diamètre atteint deux mètres à un mètre trente de la surface et un mètre cinquante au fond, qui est plat; ces silos entouraient une petite cour. Immédiatement au nord de cet ensemble, sont apparues les tranchées de fondation d'un édifice de plan trapézoïdal de quatre mètres sur cinq environ. Ce devait être la base d'une tour peu élevée.

Les décapages horizontaux pratiqués sur le terrain n'ont livré que de la céramique grise du type pégau comparable à celle du niveau le plus ancien du Castellas de Saint-Martin de la Brasque. L'occupation du site ne s'est vraisemblablement pas prolongée au-delà du XII^e siècle. Son abandon paraît dater de sa prise de possession par la famille de Sabran qui, disposant déjà du château, voisin, d'Ansouis, n'avait plus besoin de cette fortification, du reste bien légère. Le site n'a pas été remanié depuis. De sorte que M. Fixot a pu obtenir le plan de ce qu'était un petit château de la campagne provençale au XI^e siècle, et qu'il a pu écrire: "C'est la plus ancienne fortification féodale en Provence qui nous est à peu près restituée."

D'autre part, une trace d'habitat, en dépendance de la fortification, a été trouvée dans la pente en contre-bas du Castellas, à l'est, donc en descendant vers le vallon de Roque-Colombe, près du ravin.

On trouve, au cartulaire de Saint Victor, deux bulles pontificales, l'une du pape Grégoire VII, en date du 4 juillet 1079, l'autre du pape Innocent II, datée du 18 juin 1135, confirmant la donation de la chapelle Saint Pierre de Açana ou de Azana. La lettre i disparaît du nom. Il n'est plus question de la chapelle Saint Michel.

Cependant, Sannes tombe dans le domaine des comtes de Provence Forcalquier, descendants de Guillaume I^{er} le libérateur. Cette dynastie se termine avec Adélaïs, qui, par son mariage, fait passer le comté de Forcalquier dans la maison d'Urgel. Elle en fait don, en 1129, à ses petits-fils Bertrand et Guigue. Une des

(13) M. Michel Fixot: La motte et la fortification féodale en Provence médiévale. Actes du VII^e colloque Château-Gaillard, pp. 67-93, Caen, 1975; et Archéologie de l'habitat en Provence médiévale, centre de recherches archéologiques, unité de recherches archéologiques n^o 6 d'Aix-en-Provence. Marseille, décembre 1975.

filles de Bertrand, Adélaïs, est, vers 1165, le grand critique littéraire de l'époque. C'est la célèbre comtesse d'Avignon. Car la civilisation renaît dans notre midi au temps des cours d'amour. Guillaume IV, fils de Bertrand, accorde sa fille en mariage à Rayne de Sabran. Sa petite-fille, Garsinde de Sabran, épouse Alphonse II d'Aragon, marquis de Provence, en qualité de descendant de la branche aînée issue de Guillaume I^{er}. Elle lui apporte en dot le comté de Forcalquier. L'acte de promesse de dot date de juillet 1193. Il est conservé aux Archives des Bouches-du-Rhône. Il est très important pour Sannes. Il en est fait mention dans les pièces du procès Sannes contre Ansouis, au XVII^e siècle (14), et dans l'arrêt de la Cour des Comptes d'Aix-en-Provence du 21 Mars 1625 (15). En effet, par cet acte, Guillaume IV déclare réserver, de la dot, Cucuron, La Motte, Sannes, et Robians (près de Cabrières), pour les donner aux autres enfants de Rayne : "Excipio tamen castrum de Cucurono, et de Motta, et de Assana, et castrum de Rubians qua retineo ad hoc ut possum donare filio Raini et alteri filie Raini."

Il s'agit de Béatrice, sœur cadette de Garsinde, et des enfants du second mariage de Rayne avec Guillaume : en fait, l'aîné, Guillaume dit de Maltortel (il était seigneur de Malefougasse, alors Maltortel) eut, en partage avec Béatrice, Cucuron, Sannes et Robians. Il fut bailli du comte Raymond-Bérenger V, son cousin, pour la Haute-Provence. Son frère cadet, nommé Raymon, eut La Tour d'Aigues et Uzès. Cette généalogie, donnée par le supplément au d'Hozier et par La Chesnaye-Dubois, est confirmée par F. Benoît (16), qui cite un texte de Raymon : "Raino, dominus Ucetie, filius quondam domini Rainensis, per me et G. de Martorel, fratrem meum..." G. de Maltortel est l'auteur de la branche d'Ansouis, mais ce qui est très important à remarquer, c'est qu'Ansouis ne figure pas dans le document de juillet 1193. Raine, père de G. de Martorel, était déjà seigneur d'Ansouis et de La Tour d'Aigues, ainsi que d'Uzès. Ce qui souligne bien l'autonomie primitive de Sannes à l'égard d'Ansouis.

Je ne ferai pas ici la généalogie de la maison de Sabran. Le sujet appartient à l'éventuel auteur d'une monographie d'Ansouis. Il déborde du cadre d'une étude consacrée à une petite commune d'une centaine d'habitants. Je n'en parlerai donc qu'en ce qui concerne Sannes, qu'elle a conservé jusqu'en 1603. J'en rappelle les armoiries : de gueules au lion d'argent et la devise : "Noli irritare leonem".

(14) Archives d'Ansouis. Procès de Sannes. FF 1. 2 sacs.

(15) Archives des Bouches-du-Rhône. Registre des arrêts de la Cour des Comptes. B 27.39.

(16) Benoît. Recueil des actes des comtes de Provence Alphonse II et Raymond-Bérenger V. Tome II, p. 85, note 1, et p. 118, note 1.

Au XIII^e siècle, nous avons trois documents sur Sannes : nous savons par un rationnaire de 1251, contenant les comptes de l'archevêque d'Aix nommé Philippe, que l'archevêché possédait des terres à Sannes. On y lit en effet : 10 éminées de froment et 10 d'orge, de Assana.

Au Pouillé des Archevêchés d'Aix, Arles et Embrun (17), on trouve mention des chapelles de Sannes :

p. 10 D : compte de décimes de 1274 : Ecclesia Sancti Petri de Assana pour 48 sols.

et p. 13 E : dans le même compte : Ecclesia Beatae Mariae als Estretz prope Ansoisium (Ansoisium) pour 38 sols (18) avec en note 4 : Lestrac, carte de Cassini.

Le 3 des ides de janvier 1276, ancien style, le 11 janvier 1277, nouveau style (depuis que l'année commence le 1^{er} janvier), Elzéar de Sabran fait hommage entre les mains de Gaultier d'Aulnay, sénéchal de Provence, représentant Charles 1^{er} d'Anjou. Il déclare :

"... tenere, habere, et possidere seu quasi bona terra infrascripta... videlicet medietatem castri de Astiduno et medietatem castri de Cucurono. Item et totum de Valljuyna et medietatem castri de Aussano." C'est-à-dire qu'il possédait tout le château de Vaugines, mais seulement à cette date la moitié de la seigneurie de Cucuron et de la seigneurie de Sannes. On ignore le nom du coseigneur (19).

Notons aussi qu'en 1284 naît à Robians Saint Elzéar de Sabran, petit-fils du précédent.

Encore au Pouillé, nous retrouvons les mêmes chapelles vers 1300 : Taxe synodale (20). Ecclesia Sanctae Mariae à l'Estier, p. 28 D, et p. 29 D : Ecclesia Sancti Petri de Assana.

Et, vers 1300 aussi, taxe épiscopale sur les dîmes : l'église Saint Pierre de Sannes paie un cens d'un modium de froment et de 3 d'orge (21). La taxe des procurations vers 1350 est intéressante (22), car si l'église Saint Pierre fait une procuration, p. 39 H, celle de Sancta Maria de Oltrez fait une procuration en commun avec Santa Maria de Entraygaz (la chapelle d'Entraigues),

(17) Etienne Clouzot. Pouillé des Provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun. Paris, 1923.

(18) Archives du Vatican. Compte de décimes 1274. Collectorie Vol. 15, fol. 1 à 5.

(19) Archives de Cucuron AA 2. T. Liasses R. et Archives des B.-d.-Rh. Copie au registre B 2 f 8 du fonds de la cour des comptes.

(20) Bib. Nation. Ms latin 5 538, fol. XI à XII.

(21) Id., fol. XIII à XIX.

(22) Id., fol. XIX à XXVI.

p. 39 G, en raison, évidemment, de leur peu d'importance et de leur proximité. Mais ce texte nous apprend aussi qu'il faut bien nous garder de les confondre. Ainsi d'ailleurs que le compte de décimes de 1351 (23), p. 46 D :

Ecclesia Beatae Mariae de Astrictis : 24 sols ;
Ecclesia Beatae Mariae de Interaquis : 19 sols ;

où nous trouvons :

Ecclesia Sancti Petri de Aussana : 61 sols, p. 46 E.

Le XIV^e siècle est une époque désastreuse pour toute l'Europe occidentale. En Octobre 1337 commence la guerre de Cent Ans. En 1348 éclate la peste noire dont meurt Laure de Noves célébrée par Pétrarque. Dix épidémies vont se succéder en cinquante ans.

En 1356, les Grandes Compagnies d'Arnaud de Servole campent entre Vaugines et Cucuron et dévastent tout le pays. Ferrier, de Cucuron, les attaque à la tête des paysans de la région, mais il est battu. On doit enfermer dans les villes fortifiées tout le bétail, les récoltes, toutes les provisions, pour obliger, par la faim, les bandits à quitter le pays. En 1357, commencent à s'élever les remparts d'Avignon et de Carpentras. 1361 est une année de famine. En 1362, ce sont les bandes du comte de Transtamare qui pillent la région. En 1364, un hiver très rigoureux fait mourir tous les oliviers. Il est suivi d'une invasion de sauterelles qui détruisent les récoltes.

Devant les ravages causés par les Grandes Compagnies, les Etats de Provence, réunis à Sisteron le 18 juillet 1363, ordonnent la réparation de tous les remparts, la fortification des places, l'armement des milices. En 1367, ils ordonnent aux habitants de se retirer dans les lieux fortifiés. Une nouvelle famine sévit en 1374. Les remparts de Pertuis sont terminés en 1380. Par suite des pillages, des massacres, des mauvaises récoltes, des épidémies, la région se dépeuple toujours. C'est alors que, d'après C. Jacquème, sont abandonnés les villages de Trésémines, près de Villelaure, et des Verrunes, près de Cadenet. Dans ce contexte, on imagine ce qu'il peut advenir de Sannes.

Et, en effet, nous trouvons un document concernant cette époque dans le texte de l'arrêt du 21 Mars 1625 concluant, devant la cour des comptes d'Aix, le procès Sannes contre Ansouis (24) :

Le 20 Octobre 1383, un inventaire des biens, laissés par Jehan de Sabran, est dressé sur l'ordre d'Isoarde de Roquefeuil,

(23) Archives des Bouches-du-Rhône. B 192, decimalis, fol. IIII, XVI, V-IIIIXX, XVII, et B 4, viridis, fol. XXIII-XXV.

(24) Arch. des B.-du-R. Registre des Arrêts de la Cour des Comptes B 27-39.

son épouse : le château "dirupt" d'Assana s'y trouve mentionné. La tour qui se dressait sur la colline du Castellas est donc déjà détruite à cette date. Cet inventaire déclare le dit terroir d'Assana et hommes être unis à Ansouis, et la juridiction sur le tout appartenir aux officiers d'Ansouis. Mention est faite aussi du terroir de Château Guyon dirupt et annexé à La Motte comme Sannes à Ansouis.

Le même document nous apprend que, le 9 Mars 1441, l'abbé de Saint Victor décide l'union du prieuré Saint Pierre à la charge d'ouvrier au dit monastère : le prieuré n'est plus desservi. Le bénéfice en est attribué à une autre charge et, par conséquent, à partir de cette date, Sannes est rattachée pour le culte à la paroisse d'Ansouis. Elle y est encore.

Pendant les dernières années du XIV^e siècle, la révolte de Raymond de Turenne, qui était seigneur de Pertuis, contre la maison comtale de Provence : la dynastie d'Anjou et contre la papauté, a consommé la ruine de la région. La famille de Sabran est demeurée fidèle à la maison d'Anjou. Raymond de Turenne a ravagé ses terres, lui causant d'énormes pertes (25). Après ces événements, toute la vallée d'Aigues est presque déserte. Seuls demeurent vraiment habités les villages de Cucuron, d'Ansouis, et seules cultivées les terres pas trop éloignées des remparts. Les terroirs de Cabrières d'Aigues, La Motte, Saint Martin de la Brasque, Peypin d'Aigues ne seront repeuplés qu'à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle par les vaudois.

Dans le texte de l'arrêt du 21 Mars 1625, il est fait allusion à une transaction intervenue, en 1420, entre les habitants d'Ansouis et de Cucuron au sujet des droits de pâturage, de coupe de bois et de chasse dans le terroir dirupt d'Assana. Les habitants d'Ansouis donnent pour argument une donation faite par Seigneur Saint Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, qui aurait uni les dits terroirs de Sannes et d'Ansouis, avec exclusion des habitants de Cucuron de tout droit sur le terroir d'Assana.

Rien ne prouve que la réunion de Sannes à Ansouis ait été l'œuvre de Saint Elzéar. Mais, on le comprend, les consuls d'Ansouis cherchaient à placer leur cause sous un saint patronage. Un saint l'avait dit, un saint l'avait fait, il n'y avait pas à revenir là-dessus. Pourtant déjà, par cette transaction, Ansouis devait reconnaître certains droits aux habitants de Cucuron. En fait, à la suite des destructions du XIV^e siècle, Sannes et Château-Guyon se sont trouvés réunis aux communes les plus proches, comme Robians à Cabrières et Trésémines à Villelaure. Mais Sannes ressuscitera. Au livre terrier d'Ansouis de 1510, quelques terres de Sannes sont enregistrées. C'est la preuve que la vie commence à y revenir.

(25) Maille. Aperçus historique sur Pertuis, pp. 43-45.

Mais sa remise en culture sera essentiellement l'œuvre d'habitants de Cucuron, Jacques de Lestrac à leur tête. Le 11 janvier 1535, celui-ci, avec son frère Jacques Ollivier, commun en biens, achète par échange, devant M^e Jean-Louis Fulconis, notaire à Cucuron, de Louis Mazel, d'Ansois, une terre située au terroir d'Assana. Les deux frères en achètent une autre le 25 décembre 1540, de Messire Antoine Muraire, prêtre, et une troisième le 24 février 1547, de Guillen Andreix, barbier, tous deux d'Ansois. Ces trois terres ne sont pas enregistrées au terrier d'Ansois et sont vendues comme franchises de taille. Ce sera l'origine de longs procès entre Ansois et les habitants de Cucuron possédant biens à Sannes.

Mais, entre temps, Hélion de Sabran fait effectuer, le 16 décembre 1539, un dénombrement qui mentionne toujours Assana inhabitée. Il retire pourtant deux charges de cens d'habitants de Cucuron y cultivant des terres (26). Le 24 Avril 1548, dans la succession d'Hélion de Sabran (27), il est dit que celui-ci possédait Sannes à part, séparément d'Ansois. Une enquête menée par Jean de Beaumont, conseiller au Parlement de Provence, en Juin et Juillet 1549, conclut qu'Assana et Ansois sont distincts. Bien mieux, le 1^{er} Octobre 1555, Hélion de Sabran et Vincent Forbin de La Fare passent un acte contenant insolutondation de Sannes inhabitée et de la 4^e partie d'Ansois. Toutefois, Sannes retourne à la famille de Sabran dans la dot de Marguerite Forbin, qui épouse Honoré de Sabran le 15 Octobre 1562.

(26) Arrêt du 21 Mars 1625.

(27) Idem.

(28) Idem.

LA RECONQUÊTE DE L'AUTONOMIE

Cependant, Sannes prospère et les consuls d'Ansois cherchent de l'argent. Les municipalités cherchent toujours de l'argent. Les Etats aussi, surtout après les guerres. En 1582, les guerres de religion touchent à leur fin. Henri IV va monter sur le trône en 1589. Henri III vient de faire, en 1577, un échange de monnaie : un écu contre trois anciennes livres, et il cherche à enrayer la hausse des prix. Les communes sont surtaxées. Il leur faut bien surtaxer aussi leurs contribuables et en chercher de nouveaux. Donc, le 18 Juillet 1582, Ansois réclame le paiement de la taille au plus important des habitants de Cucuron possédant biens au terroir d'Assana : Jacques de Lestrac, qui refuse (29). De ce jour commence la suite de procès qui, lentement, après maintes vicissitudes, rendra à Sannes son indépendance.

Qui donc était Jacques de Lestrac ? La forme primitive du nom est "Strata" ou "de Strata". Ce fut à l'origine une famille de propriétaires fonciers de la vallée du Pô, à Valle, à 5 kms à l'est de Pavie. Elle est comptée parmi les 36 qui animèrent le mouvement communal de Pavie en l'an 1020 (30). Elle appartient donc au patriciat municipal des petites républiques italiennes du Moyen Age. Très attachée aux libertés, elle a conservé, à travers toutes ses générations, une forte tradition d'indépendance. Elle n'a jamais oublié qu'elle se gagne au prix du risque et de l'effort.

Fuyant la tyrannie des Visconti, elle s'est déplacée vers l'ouest. Elle a donné quatre podestats successifs à Verceil au XIII^e siècle, et deux pharmaciens, le père et le fils, à la même cité au XIV^e. Pharmacien, fils de pharmacien, je me plais à le souligner.

Le premier membre de cette famille venu en Provence, Torello de Strata, y fut envoyé par l'empereur Frédéric II dont il était un familier. Podestat d'Arles en 1222-23, il fit, sur l'ordre de l'empereur, avec Barral des Baux, en 1236, la reconquête du Comtat-Venaissin, pour le restituer au Comte de Toulouse. Il fut podestat d'Avignon en 1237 (31). Ce fut un troubadour. Sans doute est-il l'auteur du blason de sinople au pal d'argent, et de la devise : "Via Recta".

Mais les républiques citadines italiennes tombant, l'une après l'autre, aux mains des tyrans, les Strata, humanistes libéraux, cherchèrent à les fuir. Quelques-uns se firent condottieri. C'était

(29) Archives d'Ansois. Procès de Sannes.

(30) Mario Zucchi. Famiglie nobile a notabile del Piemonte.

(31) Labande : Avignon au XIII^e siècle, pp. 51-57-59-100-286.

la profession libérale de l'époque : elle assurait l'indépendance à l'égard des grands. Les plus puissants seigneurs, qui avaient besoin d'eux, devaient compter avec ces entrepreneurs de guerre.

Ce fut l'un d'eux qui, le premier à ma connaissance, porta le nom sous la forme française de Lestrac. Le condottiere Cristoforo de la Strata est nommé Christophe de Lestra dans les comptes de Pierre de Canteleu (32), lors de l'expédition du sire de Coucy en Italie en 1394. Ces 500 hommes, licenciés par Enguerrand de Coucy, passés au service du comte d'Armagnac, rentraient en France par le Mont Genève et la vallée de l'Aigues, lorsque, débouchant sur les plaines du Comtat, le 3 février 1395, elles se virent interdire le passage par 3 000 hommes du parti bourguignon, conduits par les grands seigneurs de la région. Les routiers armagnacs prirent alors pour chef Amedeo de Strata (33) : "Quemdam Aymedium dictum de Lestrac eligerunt, cui deinceps parerent et sub cuius regula regerentur." Ainsi s'expriment les Grandes Chroniques de Saint Denys. C'est ici que, combattant parmi des gascons, le nom prit sa terminaison en ac. Amédée de Lestrac infligea une humiliante défaite à Jean 1^{er} de Chalon, prince d'Orange, au comte de Valentinois et à bien d'autres seigneurs rassemblés. Il les fit prisonniers et les mit à rançon. Il distribua ensuite le butin aux paysans de la région (34). Le récit du Religieux de Saint Denys s'achève sur la colère du duc de Bourgogne à la nouvelle de la défaite des siens.

Giacomo de Strata, se fixant définitivement en Provence à la fin du XV^e siècle, prit donc tout naturellement le nom sous cette forme française, qui était ainsi dans sa famille depuis cent ans. Son nom, dans un acte notarié de décembre 1499, est orthographié à la manière italienne à la table des matières du registre, et à la manière française à la page correspondante (35). Ayant épousé une veuve, c'est son fils, prénommé également Jacques, qui fut le premier acquéreur des terres de Sannes en commun avec son demi-frère.

(32) Comptes de Pierre de Canteleu, trésorier des guerres de Louis d'Orléans.

Arch. nation. carton KK 315 et Fragments de l'inventaire de Joursancault, 131 G/Nat. ms. Fr. 10 431, pp. 25, 26.

De Circourt. Revue des questions historiques. Juillet 1889, pp. 91 à 168. Le duc d'Orléans et ses entreprises en Italie. II, Savone et Gênes.

(33) Chronique du Religieux de Saint Denys. Livre XVI. Chap. XVIII. Tome II de l'édition Bellaguet, p. 393 à 400.

(34) Fornery. Histoire d'Avignon et du Comtat Venaissin. Tome I, p.

(35) Archives de Vaucluse. Registre du notaire Boquet Aymond, de Cucuron. 1499, table des matières, et p. 111.

Trésorier de la communauté de Cucuron, syndic de Cucuron en 1570, Jacques de Lestrac engage donc le procès contre Ansouis devant la Cour des comptes, aides et finances du parlement d'Aix. Mais il est débouté par arrêt du 15 février 1597 (36). Il doit payer la taille à compter du 18 juillet 1582, date de la demande d'Ansouis. La lutte contre le fisc a toujours été inégale. Ses héritiers, son fils Jehan et son petit-fils Michel, se trouvent dans l'obligation de faire enregistrer leurs terres de Sannes au livre terrier d'Ansouis. Ils prennent très mal la chose. Connaissant l'esprit de la famille, on n'en sera pas surpris. Ils signent dès lors ostensiblement en un seul mot. On continue néanmoins, dans les actes officiels, à écrire leur nom avec la particule jusqu'à la Révolution. Mais ce n'est qu'en 1913 qu'ils reprennent l'orthographe primitive, sur jugement du tribunal d'Apt, avec le général de Lestrac, tué à l'ennemi pendant la guerre 14-18, ainsi que son fils. Comme aussi son neveu Jacques, pendant la récente guerre d'Indochine, fils de René de Lestrac, valeureux combattant des deux guerres. Ainsi finit la lignée mâle de la branche de Cucuron, issue du fils aîné de Michel. La branche de Sannes, issue du cadet : Jean, a repris aussi la particule dans le seul dessein d'affirmer cette continuité familiale qu'elle a retrouvée à travers les archives, et d'éviter la corruption du nom, que certains commençaient à écrire Délestrac, voire même Délestra.

Mais là ne se borne pas la réaction de Jehan de Lestrac. Il fait comprendre à tous les habitants de Cucuron, qui possèdent des terres à Sannes, que l'arrêt qui le frappe les touche tous. Ils se réunissent devant le bailli de Cucuron, le 7 Mai 1600, et décident d'engager, devant la cour des comptes, un procès en affouagement séparé, contre Ansouis. La procédure est entamée le 17 Mai. Elle devait durer trente-sept ans. Entre temps, les habitants de Sannes unanimes se considèrent d'ores et déjà comme constitués en communauté indépendante. Ils désignent une assemblée délibérative pour les représenter. Un registre des délibérations (37) conservé au musée Arbaud, à Aix, couvre la période de 1611 à 1639. On y trouve les signatures comme baillifs, dans les premières pages, d'un Ollivier, cousin des de Lestrac, puis de Jehan de Lestrac, et enfin, à partir de 1628 jusqu'en 1639, celle de Michel. L'assemblée se réunissait à son domicile à Cucuron. M. Maurice Taron a pu identifier cette maison (38). Très modifiée, elle est encore debout près du portail de Pertuis, derrière la fontaine. Par la suite, les réunions des assemblées communales se sont toujours tenues au domicile du maire, jusqu'à la création de la mairie en 1888.

(36) Pièces du procès Sannes contre Ansouis.

(37) Musée d'Archives de l'Hôtel Arbaud, Aix.

(38) Maurice Taron. Cucuron. Promenades archéologiques. 1965, Mulhgraphie.

Cependant, le 3 Octobre 1603, devant M^e Gazel, notaire à Aix, Honoré de Sabran et son fils Gaspard vendent leur terre de Sannes à Jean Tisaty, de Thibaud, Conseiller du Roi en la cour des comptes d'Aix. Voici la généalogie de la nouvelle famille seigneuriale (39) :

La famille Thibaud pensait descendre de M^e Bérenger Thibaud, docteur, conseiller de la communauté d'Aix et syndic assesseur, en 1352. Mais elle ne pouvait en apporter la preuve. La filiation commence à Jean Thibaud, auditeur aux archives des comptes d'Aix, l'an 1568. Il était fils d'un Thibaud et d'Antoinette Tisaty, fille unique et héritière de Jean Tisaty, notaire, et greffier de l'Hôtel de Ville d'Aix. On trouve des actes de ce notaire à partir de 1543. Jean Thibaud recueille la succession de sa mère, avec la charge de porter le nom et les armes des Tisaty : de sable au sautoir de gueules et au chêne d'or arraché brochant sur le tout. Il est l'acquéreur du château de Sannes. Ce n'était alors qu'un simple rendez-vous de chasse de la famille de Sabran. La porte baroque à fronton interrompu date la construction actuelle du XVI^e siècle. La dissymétrie du bâtiment montre qu'il a été agrandi par la suite, à l'ouest, probablement par la famille de Saqui.

Jean Tisaty fait son testament solennel en l'an 1635 (40). Ce testament nous apprend que, de son mariage avec Jeanne de Formia, il avait eu quatre fils : Melchior, l'aîné, héritier universel, Pierre, Jean et André Melchior est seigneur de Sannes en 1640 et 1647 ; nous trouvons des donations de lui, en ces deux années, aux insinuations. Melchior étant mort sans héritier direct, Jean n'étant pas marié, c'est Joseph, fils de Pierre, qui devient seigneur de Sannes. Il épouse (41), le 9 décembre 1683, Charlotte de Grimaldi Régusse. Leur fille, Françoise, épouse le 2 Mai 1709 Antoine de Saqui-Collobrières, conseiller aux comptes, qui fait ainsi entrer dans sa famille la terre de Sannes.

La famille Tisaty, issue de Thibaud, venue de la bourgeoisie, est de récente noblesse de robe. Pour employer une savoureuse expression de l'époque, le fief de Sannes lui sert de savonnette à vilain. Ainsi, comme partout en France à cette époque, on voit la vieille chevalerie d'épée s'effacer devant une nouvelle couche montante, qui doit son ascension à l'argent. Au Moyen Age, c'était une certaine forme de courage physique, la valeur militaire, qui était prisée par dessus tout et qui avait fait la noblesse. Cela tenait à l'insécurité des temps. Il fallait rétablir l'ordre. La noblesse s'y était usée, ruinée souvent. Ce fut le cas de la maison de

(39) Baron du Roure. Maintenu de noblesse, tome III, p. 406.

(40) Registre des Insinuations, fol. T 73 de l'an 1635 ; Arch. des B.-d.-R. à Aix.

(41) Registre des Insinuations, fol. 1 084 de l'an 1684.

Sabran quand le seigneur de Pertuis, Raymond de Turenne, acheva de ruiner la vallée d'Aigues. Partout ainsi, au XV^e siècle, s'était imposé le besoin d'une autorité plus puissante, centralisée. D'autant plus qu'avec le perfectionnement des armes, l'artillerie naissante, le métier des armes exigeait beaucoup d'argent. Le roi seul pouvait assumer cette charge. Mais alors le pouvoir central parvient à assurer une sécurité suffisante pour que les échanges s'activent, pour que la prospérité se développe et que les plus avisés, ou les plus chanceux, parfois aussi les moins scrupuleux, s'enrichissent. Désormais, c'est l'argent qui mesure la valeur sociale et, bien avant la Révolution, c'est déjà la bourgeoisie qui monte. Par la suite, elle éliminera la noblesse de la direction du pays. Pour commencer, elle s'intègre à elle par des mariages brillants. Mais, comme le dit Fustel de Coulange, l'argent inspire plutôt l'envie que le respect. Jamais les nouvelles classes dirigeantes ne pourront assurer leur pouvoir aussi fermement que l'ancienne. Toujours leur situation sera discutée et, dès lors, l'évolution vers la démocratie sera rapide.

Mais, pour le moment, nous sommes au XVII^e siècle, en plein procès Sannes contre Ansouis. L'arrêt est rendu le 21 Mars 1625. Il y est fait mention, parmi les parties, des héritiers de Jacques de Lestrac, des habitants de Cucuron possédant biens au terroir d'Assana, de Jehan Tisaty, écuyer de la ville d'Aix, pour ses prétendus intérêts, et de frère Henri d'Escale, en qualité de curateur de Sextius d'Escale, seigneur de Bras, baron d'Ansouis. Ce dernier est l'héritier de Gaspard de Sabran. L'arrêt décide la réunion de Sannes à Ansouis. Jehan de Lestrac ne se tient pas pour battu. Il fait appel. Un contre-arrêt du 11 Mai 1626 confirme le précédent. En 1657, un contre-arrêt du parlement de Grenoble en ordonne l'exécution.

Mais les consuls d'Ansouis ont compris qu'ils n'auront jamais la paix avec la famille de Lestrac, tant qu'elle n'aura pas obtenu gain de cause. Cinquante-cinq années de procédure ont déjà coûté très cher à la commune. L'opération n'a pas été rentable. Une transaction intervient donc le 19 Mars 1638 (42). Sannes paiera en corps un huitième du montant total des charges pour la commune d'Ansouis, et ses habitants désigneront eux-mêmes leur bailli. C'est, depuis 1628, Michel de Lestrac, mon ancêtre à la 10^e génération. Il figure comme tel au livre terrier d'Ansouis de 1648, où le terroir de Sannes est enregistré séparément.

Un nouveau différend se présente. En 1678, des troupes cantonnent à Ansouis et se livrent au pillage. Les consuls d'Ansouis doivent offrir à leur chef une indemnité pour qu'ils quittent les lieux. Ils demandent à Sannes d'y contribuer pour 1/8^e. Les troupes n'ayant pas occupé son territoire, Sannes refuse et a gain de cause le 28 Avril 1678 (43).

(42) Archives d'Ansouis. Procès de Sannes.

(43) Idem.

Les assemblées des Etats, réunies à Lambesc en Juin-Juillet 1665, avaient décidé de procéder à la séparation des terroirs de Sannes et d'Ansouis. Mais cette décision n'avait pas été immédiatement suivie d'effet. Sannes figure encore, toujours séparément, au cadastre d'Ansouis de 1686. La séparation ne deviendra effective qu'au milieu du siècle suivant. Il faut encore signaler que, le 21 Juin 1646, François de Créqui d'Agoult, duc de Lesdiguières, seigneur de Cabrières d'Aigues, a remis en emphytéose perpétuelle à Jean Thibaut Tisaty, seigneur de Sannes, les eaux de la source de Saint Jean. Ce fut l'origine de nombreuses contestations entre les habitants de Cabrières et les propriétaires successifs du château de Sannes.

Le cadastre de 1686 est mentionné dans l'affouagement de 1698 (44). Les terroirs d'Ansouis et de Sannes réunis représentent 484 livres cadastrales évaluées chacune à 480 livres. Mais la livre cadastrale se vend depuis vingt ans 620 livres.

Les impositions du Roy et du Pays s'élèvent à 5 livres et 12 sols par livre cadastrale.

En ce qui concerne la directe universelle, le lods, c'est-à-dire le droit de mutation dû au seigneur, est à 2 sols par florin.

La dîme perçue par le prieur de Saint Pierre, religieux de Saint Victor de Marseille, est au quinzième sur les raisins, les grains, les légumes, les agneaux et le chanvre, au vingtième sur les fruits. Elle produit trois cent vingt-huit livres dix sols en année courante.

La valeur de la livre cadastrale doit être fixée à 624 livres. Assannes est un fief séparé d'Ansouis. Il s'y trouve seulement quelques bastides.

En 1728, Assana est encore affouagée avec Ansouis. C'est un lieu inhabité, avec seulement cinq bastides. Le terroir d'Assana est évalué à 58 livres cadastrales, y compris 16 livres appartenant à des habitants d'Ansouis. Les cadastres d'Ansouis et d'Assana ont été faits conjointement par les mêmes experts en 1686. La dîme est levée au vingtième sur les biens roturiers et au vingt et unième sur les biens nobles. Le prieur de Saint Pierre possède 25 charges de terre en franchise de taille pour possession antérieure à 1471. Le seigneur possède 66 charges et 2 éminées cinq cosses de terre. La communauté d'Assana paie au seigneur une redevance de six livres dix sols en abonnement du droit de fournage des biens inhabités.

Il est curieux de constater qu'alors que l'affouagement de 1698 orthographie Sannes à la moderne, celui de 1728 revient à

(44) Affouagements de 1698 et 1728. Vigueries d'Apt et de Tarascon. Arch. dép. B.-du-Rh., Cl. 27 et C 130.

la forme antérieure Assana. Nous sommes en pleine période d'évolution du nom. La forme moderne apparaît pour la première fois en 1643 dans un don fait cette année là par Mlle de Sanes, donc une Tisaty, d'un devant d'autel pour Nostre Dame au Collège Bourbon d'Aix (45). La transformation du nom paraît donc le fait de la famille Tisaty qui, par un parisianisme (prétentieux), caractéristique de la mentalité de la noblesse de robe aixoise, trouvait la forme Assana trop provençale. J'émet le vœu que la municipalité décide un jour de reprendre le véritable nom du terroir : Assana, par respect pour notre langue ancestrale.

Le document de 1728 est surtout intéressant par sa fin : "Déclarons en outre que les dites communautés pour les uniques impositions du Roy et du Pays, savoir celle d'Assana pour un huitième tant seulement et celle d'Ansouis pour le restant, ont donné bien lieu à divers procès entre elles et leur causent tous les jours des nouveaux suivant les taxes et impositions qui parviennent pour décider si elles regardent le lieu d'Ansouis habité ou celui de Sannes inhabité, et encore pour se régler sur le produit des impositions à raison des seize livres cadastrales qui sont confondues dans le cadastre d'Ansouis, ce qui presse l'une et l'autre de ces communautés de supplier Messieurs du Bureau général de direction et surtout Messieurs de la Province de vouloir les séparer et au cas que cette séparation se trouve convenable et nécessaire ainsi qu'il nous a paru pour l'une et l'autre de ces communautés, nous estimons que celle d'Assana doit être évaluée pour les cinquante-huit livres cadastrales vingt mille trois cents livres, la livre cadastrale sur le pied des censes à trois cent cinquante livres concernant uniquement le dit terroir."

Voilà donc que la commune d'Ansouis, après s'être si longtemps opposée aux désirs des propriétaires du terroir d'Assana, en vient à demander elle-même cette séparation. C'est que Sannes lui a causé trop d'ennuis. La ténacité des miens a raison de sa résistance. Il n'y a pourtant là encore que cinq bastides. Mais la commune va être rapidement habitée, dès que son indépendance aura été réalisée.

Le début du XVIII^e siècle voit la famille de Saqui s'installer à Sannes, avec Antoine, époux de Françoise Tisaty. Voici ses origines (46) : la filiation remonte à 1522, lorsque Jean de Saqui, écuyer, de Puget Théniers, se retire, du comté de Nice, en Provence. Son fils, Jacques, a de Gasparde de Parisiis, François de Saqui, lieutenant principal criminel des soumissions au siège d'Hyères, qui épouse Louise de Grion. D'où Charles 1^{er} qui, pourvu de l'office de son père, épouse Catherine de Porcelet-Fos.

(45) Annales du Collège Bourbon, tome I, page 137. Imprimerie de la Ruche, Marseille, 1891.

(46) Artefeuil. Tome II, p. 381.

Charles II, son fils, lui succède dans le même office et épouse Madeleine de Margalet, dame en partie de Collobrières. D'où Henri-Joseph, né en 1645, reçu conseiller en la cour des comptes de Provence, l'an 1678, qui épouse une fille du général d'Orcei. C'est leur fils Antoine, reçu dans l'office de son père en l'an 1704, qui épouse Françoise Thibaud Tisaty et devient ainsi seigneur de Sannes. Leur fils, Charles François, baron de Sannes, seigneur de Collobrières, conseiller en la cour des comptes le 17 Octobre 1735, est celui qui figure au cadastre de 1754. De son mariage avec la demoiselle de Puget-Bras est issu Antoine Pons Elzéar, que nous trouvons aussi au cadastre de 1754, à l'occasion de l'enregistrement des biens des privilégiés en 1790. La famille de Saqui a été reconnue de la noblesse à Toulon en 1668. Sa devise : "In te, Domine, confido", est la même que celle de Renaud de Falicon, à Nice. Ses armoiries sont de gueules à un chevron d'argent et une ancre à quatre branches (grappin) du même posée en pointe.

Pour le XVIII^e siècle, il me reste à parler d'un document essentiel pour l'histoire de Sannes, le plus ancien que la commune conserve dans ses archives. J'ai eu la chance de le retrouver au grenier de la mairie, il y a quelques années. Il témoigne de l'entière indépendance communale enfin retrouvée, après 150 ans d'efforts opiniâtres de mes ascendants, au cours de six générations. C'est le livre terrier qui porte au feuillet I l'indication :

Répertoire alphabétique des possédants biens au terroir de Sannes ; fait à l'usage du cadastre. Sur un feuillet qui s'est détaché de la reliure, on lit : "Le 10 Mai 1754. Timbré 100 feuillets, payé 12 livres 10 sols." Les 100 feuillets étant devenus insuffisants, il en a été timbré 14 autres qui se terminent ainsi : "14^e et dernier feuillet ; Nous, commis du fermier des domaines au bureau du présent lieu de Cucuron, soussigné, au requi des sieurs consuls du lieu de Sannes, avons coté et paraphé toutes et chacune les feuilles en blanc et timbrées du vieux timbre du présent registre qu'avons trouvé en nombre de quatorze. En foy de quoi soussigné au dit Cucuron ce quinze Janvier mille sept cents cinquante-sept."

Donc, au milieu du XVIII^e siècle, Sannes possède son assemblée communale et son cadastre. C'est Joseph de Lestrac, petit-fils du fils cadet de Michel, qui est le bailli du lieu au moment où se réalise sa séparation définitive d'avec Ansouis.

J'ai déjà parlé de ce cadastre au chapitre démographique. J'en parlerai encore au sujet de la Révolution et en ce qui concerne la vie économique de la commune. Je note encore

(47) Annales de Séverin Icard. 1933.

ces indications portées au revers de la couverture : "La saumée du présent registre est de 1.880 cannes composée de neuf freymines. La saumée de la mesure vieille, 1.250 cannes de huit heymines et l'heymines 156 cannes."

En 1787, Achard, dans sa "Description historique et géographique des villes, bourgs, etc., de la Provence", signale que "Sannes a été séparée d'Ansouis, du consentement de ses habitants." Il eût été plus exact de dire : par la volonté de ses habitants.

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Le plus ancien registre des délibérations de la commune de Sannes, après 1789, débute au 10 Novembre 1831. Le précédent a été perdu et, avec lui, la principale source d'informations sur la période révolutionnaire, le Premier Empire et la Restauration. Cependant, d'autres documents permettent d'en retracer les événements essentiels.

Au livre terrier du XVIII^e siècle, figure l'enregistrement au cadastre des biens fonds, droits et facultés des privilégiés. Ce sont ceux de l'Abbaye de Saint Victor de Marseille et de la famille de Saqui, le château avec les terres nobles adjacentes. En vertu du décret de l'Assemblée nationale du 26 Septembre 1789, le conseil municipal de la communauté du lieu de Sannes, délibérant le 29 Novembre, nomme Philippe Sollier, bourgeois de Cucuron, pour procéder à cette opération, de concert avec Pierre Delestrac, ancien notaire royal, du bourg de Cucuron, désigné par Pons Elzéar de Saqui et par le chapitre Saint Victor. L'enregistrement a lieu le 4 Janvier 1790.

Le 2 Mai 1790 est constitué un canton de Cucuron auquel on rattache Sannes (48).

Les terres dépendant du prieuré de Saint Victor sont vendues comme biens nationaux en 1791. Le 6 Mai, André Lataud, de Cabrières, se porte acquéreur d'une terre au quartier des Clots. A la même date, Jacques Luc, de Saint Martin de la Brasque, achète une terre au Petit Cassan, et le 8 Mai une autre terre au quartier de Bonvin (49).

On remarque surtout la vente du 26 Mai 1791 (50). Ce jour là, c'est le ci-devant seigneur de Sannes, Antoine Pons Elzéar de Saqui, qui fait acquisition de quatre terres du prieuré de Saint Victor : trois au quartier des Clots et une autre terre avec coteaux au-dessus de la chapelle Saint Pierre. L'achat en est fait par l'intermédiaire de Louis Honoré Delestrac, muni d'une procuration de M. de Saqui. Jusqu'ici, donc, le seigneur de Sannes n'a pas été inquiété et paraît s'adapter aux événements.

Cependant, un tournant est pris au début de l'année 1792. Il nous est révélé par l'ouvrage de Georges Michel, président de section au Conseil d'Etat, qui a publié une étude historique

(48) Robert Ytier. Dépouillement des archives de la période révolutionnaire à Cucuron. Communication présentée le 5 Mars 1964 devant l'Académie de Vaucluse à Avignon.

(49) Archives de Vaucluse. 1 Q 20 bis n° 99 à 125.

(50) Archives dép. de Vaucluse. 1 Q 20 bis. n° 125.

sur sa famille d'après une importante correspondance familiale, conservée par le pasteur Honoré Michel (1776-1861) (51). Une lettre de Daniel Michel, médecin à Lourmarin, à son frère Honoré, pasteur à Beauchastel en Ardèche, en date du 6 Janvier 1792, nous apprend ce qui suit :

"Dans la nuit, on reçut un ordre de Lauris pour que 50 hommes de la garde se rendissent à Cadenet pour aller visiter le château de Sannes, ce qui fut fait. Cadenet, Cucuron, Ansois, Lourmarin et Pertuis s'y rendirent le matin, à la pointe du jour. On n'y trouva que M. de Sannes et son fils, avec M. de Lestrac, de Cucuron, procureur. On n'y trouva rien qui put les inculper. Quand les gens de Cucuron virent M. de Lestrac, ils voulurent le pendre. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on lui évita la mort."

M. de Saqui, à cette date, est donc devenu suspect, moins cependant que M. de Lestrac, qui d'ailleurs n'appartient pas à la branche de Sannes de la famille. Il s'agit très certainement de Louis Honoré de Lestrac, que nous avons vu intervenir dans la vente des biens nationaux, avec la procuration de M. de Saqui.

A partir du 15 Décembre 1792, les registres d'état civil de la commune livrent quelques détails sur son administration. A cette date, on voit au registre des naissances : Antoine Delestrac, officier public en qualité de membre du conseil général de la commune. Quelquefois signent en cette qualité : Louis Granon, Etienne Félician, Jean-Baptiste Roche, Joseph Vague.

Il existe aux Archives départementales de Vaucluse un rapport de séquestration (52) des biens Saqui émigré, daté du 1^{er} Janvier 1794, 12 Nivôse an II. Les mêmes archives possèdent aussi des documents concernant Antoine Pons Elzéard, seigneur de Sannes, résidant à Corbeil, père d'émigré, biens et gérances (53), Joseph Antoine Hippolyte, son fils cadet à Corbeil (54) et Jean-Joseph (55). C'est donc le fils aîné d'Antoine Pons Elzéard : Charles Antoine François, futur maire de Sannes, qui a émigré.

Le rapport de séquestration donne un inventaire extrêmement détaillé de tout le mobilier contenu dans le château. Nous n'en offrirons pas toute la fastidieuse énumération au lecteur. Sûrement, d'ailleurs, tout ce qu'il y avait de plus précieux

(51) Georges Michel. Une famille provençale. Berger-Levrault, Paris, 1950, Chapitre IV : Les troubles de Provence et la crise issue du fédéralisme, p. 76.

(52) Archives de Vaucluse. 2 Q 3.

(53) Archives de Vaucluse. 1 Q 19, 145.

(54) Archives de Vaucluse. 2.Q. 8.

(55) Archives de Vaucluse. 1 Q 19.

avait dû être mis en un lieu plus sûr. D'après Courtet (56), le baron de Sannes a écrit pendant l'émigration un livre intitulé "La Description du château de Brabeck, dans l'Hildesheim, où se trouve l'appréciation de tous les objets d'art que renfermait son château". Cet ouvrage est introuvable aussi bien dans les bibliothèques régionales qu'à la Nationale de Paris.

Le rapport est signé André Lataud, commissaire. Originaire de Cabrières, il était alors le maire de Sannes. Au point de vue économique, cet inventaire donne un aperçu intéressant de ce qu'était la production du terroir. On trouve au grenier du château : 5 charges, 6 panneaux et demi de blé tuselle, du blé suzette, du seigle, des amandes, des haricots, des pois et des graines de chanvre ; à l'écurie, une charrette à tombereau et deux charrues. Un grenier est plein de paille et de foin. Dans deux pavillons au jardin, sont des vases pour orangers. Comme bétail, il y a quatre bœufs, deux béliers, six moutons, 34 brebis, 13 petits agneaux, 4 cochons à l'engrais, 6 petits cochons pour l'engrais de l'année prochaine, 1 coq, 19 gélines, 2 poules, 1 dinde et 14 canards. A la ferme de La Bastide Neuve, présentement La Grangette, il y a une paire de bœufs, 20 bêtes à laine, 20 charges de blé, 8 paires de poulets, douze douzaines d'œufs et 25 livres de chanvre. Le fermier est Jean Allamand.

Tel a été, de temps immémorial et presque jusqu'à nos jours, le genre de production de Sannes. A la base, la culture des céréales. Aussi du fourrage dans les parties vallonnées plus facilement arrosables et où la terre est plus profonde. De l'élevage, volailles, porcs et moutons. Rappelons que, déjà, à l'époque gallo-romaine, Pertuis était un centre d'échanges pour les Phocéens qui venaient s'y approvisionner en grains. La vallée de la Durance étant alors presque toute à l'état de marécage, la vallée d'Aigues, la région du Luberon était un des greniers de Massalia. Mais il y avait aussi à Sannes d'importants vergers d'amandiers et d'oliviers. Au cadastre de 1754, l'ensemble du vignoble représente une superficie de 21 hectares 30 ares, y compris les vignes du seigneur, si j'ose m'exprimer ainsi, après leur enregistrement au cadastre. Mais quatre vignes seulement parviennent à couvrir une superficie de plus de sept éminées, et deux seulement plus d'une saumée. Celles de Joseph de Lestrac représentent 15 éminées en tout : mais la plupart des vignes du terroir ne dépassent pas une à deux éminées, c'est-à-dire de quoi couvrir la consommation familiale.

Peut-être dois-je, après avoir évoqué cette agriculture de jadis, citer le dicton provençal qui avait cours alors dans la vallée d'Aigues, sur ceux qui avaient été les initiateurs de la remise en valeur de Sannes :

(56) Courtet. Dictionnaire des communes de Vaucluse.

"Ou vous apprendre a travailla
que vague enco dei de Lestra"
(Qui veut apprendre à travailler
qu'il aille chez les de Lestrac)

Ma famille en a toujours été très fière.

Le 3 février 1794, 15 pluviôse an II, le maire est André Lataud (57), celui-là même qui s'est porté acquéreur d'une partie des biens de Saint Victor, et qui a signé le précédent inventaire.

Le 22 Octobre 1796, 2 frimaire an V, a lieu la vente de la chapelle Saint Pierre et de terres attenantes (58).

Le quatrième jour complémentaire de l'an VIII, le commissaire du Directoire, exécutif près de l'administration centrale, est autorisé à défendre la nation devant le tribunal civil du Gard, comme représentant les enfants Saqui, émigrés, dans la succession de François Bruni (59).

Le 28 Octobre 1800, 6 brumaire an IX, le maire est Antoine Delestrac (60). Il le demeure jusqu'au 23 Novembre 1806 (61). Depuis le 30 Janvier 1806 (62), la commune est mentionnée comme faisant partie du canton de Pertuis. Alors qu'auparavant, en l'an IV et en l'an VIII, les registres de l'Etat civil l'indiquaient comme appartenant au canton de Cucuron.

Le 26 Novembre 1806, André Lataud est redevenu maire (63). Les magistrats municipaux de Sannes pendant la Révolution se sont donc ralliés à l'Empire et le passage de l'une à l'autre s'est fait ici sans difficulté. André Lataud est encore maire le 5 Mai 1809 (64).

Mais, le 11 Octobre de la même année, nous voyons à sa place (65) Charles Antoine François de Saqui, celui-là même qui avait émigré. On remarque qu'il se désigne sans la particule dans tous les actes de l'état civil, et cela jusqu'à la Restauration. Toute sa vie, il signera sans la particule. Selon un acte de mariage du 26 Novembre 1806, il est, à cette date, âgé de 39 ans, et son frère Antoine Joseph Hippolyte, de 34 ans. Le 27 Août 1811, naît à Charles Antoine François un fils : Emilien Charles Hippolyte.

(57) Etat civil de Sannes. Registre des mariages.

(58) Archives de Vaucluse. 1 Q 65, fol. 283, 284. 1 Q 57, n° 632.

(59) Archives des Bouches-du-Rhône. Série L, t. III, p. 107. Documents de la période révolutionnaire.

(60) Etat civil Registre des décès.

(61) Idem Registre des naissances.

(62) Idem Registre des naissances.

(63) Idem Registre des mariages.

(64) Idem Registre des mariages.

(65) Idem Registre des naissances.

LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

Le 13 Mai 1816 (66), le maire se désigne avec la particule et son frèrs avait fait de même dès le 2. Nous le retrouvons à la tête de la commune jusqu'au 16 Août 1830 (67). Mais, au 30 décembre, Elzéard Sauveur Jaubert l'a remplacé comme maire (68). Pas pour longtemps, car le 6 Octobre 1831, Ch.A.F. de Saqui a repris la mairie (69). Le 15 Novembre commence le plus ancien livre de délibérations, conservé à Sannes avec la liste des conseillers municipaux installés d'après la lettre de M. le Sous-Préfet en date du 10 Novembre 1831, confirmant le procès verbal d'élection. L'installation et le serment sont faits en date du 15 Novembre.

En 1833 et le 24 Août, se place un épisode assez consternant pour notre mentalité actuelle : le conseil municipal s'étant assemblé en session extraordinaire, en vertu de la circulaire de M. le Préfet du 30 Juillet, M. le Maire engage le conseil à prendre connaissance de la loi du 16 juillet relative à l'Instruction primaire :

"Le conseil, considérant l'inutilité et même l'impossibilité d'établir une institution primaire dans une commune purement rurale, uniquement composée d'habitations éparses sur son sol, sans aucun point d'agglomération, réduite au plus minime revenu fixe (environ 37 fr.) et ne présentant dans toute son étendue qu'une population de 136 individus, tous voués dès leur enfance à l'agriculture ;

Considérant que, parmi ses habitants, il en est bien peu qui puissent ouvrir à leurs enfants les voyes offertes pour l'instruction élémentaire, leur modeste fortune, leurs travaux et les soins de leurs propriétés exigeant le concours de leurs enfants **dès le plus bas âge ;**

Considérant que la population de Sannes fut-elle plus considérable encore, la presque nullité de son revenu fixe en centimes additionnels des contributions directes ne permettrait pas plus de songer à édifier un bâtiment quelconque soit pour l'école, soit pour loger l'instituteur qu'à salarier celui-ci ;

Considérant que vu le petit nombre d'habitants assez favorisés de la fortune pour pouvoir, fut-ce même sans rétribution, **se priver du secours de leurs enfants,** que ces enfants ne

(66) Etat civil. Registre des naissances.

(67) Etat civil. Registre des naissances.

(68) Etat civil. Registre des mariages.

(69) Etat civil. Registre des mariages.

pourraient, terme moyen, dépasser annuellement le nombre de **trois ou quatre** (il y a actuellement 15 enfants à l'école pour 93 habitants), ce qui rendrait tout établissement la charge la plus onéreuse en même temps que la moins motivée ;

Considérant enfin, qu'au gré des parents, les enfants auxquels ils ont désiré donner quelque instruction ont été jusqu'ici admis dans les écoles des communes voisines, Ansois et Cucuron, moyennant la rétribution mensuelle de 25 ou 30 c., librement payés par eux ;

Est d'avis, **uniquement pour satisfaire aux exigences** de la loi, et d'après la faculté qu'elle laisse aux petites communes que, quant à l'Instruction primaire, la commune de Sannes soit adjointe à celle de Cucuron, avec laquelle la partie nord de la commune de Sannes, renfermant les habitations les plus aisées, est le plus en rapport, d'ailleurs limitrophe et où réside le percepteur communal..., etc.

J'ai cru devoir citer longuement cette délibération, parce qu'elle est particulièrement révélatrice, en certains de ses considérants, de l'état d'esprit d'une époque, pourtant pas tellement éloignée de nous.

Au 10 Mai 1834, la commune est grevée de 24 fr. d'imposition extraordinaire pour l'instruction publique, en vertu de l'ordonnance du Roy du 27 Septembre 1803, et le conseil vote les ressources correspondantes.

Le renouvellement triennal de la moitié des membres du conseil municipal a lieu le 16 Novembre 1834. Nous trouvons 14 censitaires dont 3 domiciliés hors de la commune et 8 suppléants, tous domiciliés dans la commune. M. le Maire avait tenté d'escamoter cette élection. Il avait procédé le 2 Novembre à un tirage au sort désignant 4 conseillers sortants sur 10, un décédé faisant le cinquième. Il avait immédiatement déclaré les 4 sortants réélus, comme désignés par le sort pour compléter le conseil. Mais cette délibération, adressée à M. le Sous-Préfet, avait été renvoyée par lui pour cause d'irrégularité : il fallait un cinquième élu. A part ce cinquième, le résultat du vote censitaire confirme le choix de M. de Saqui.

La liste des conseillers municipaux donne la quotité de contribution de chacun. Le total des quotités des 9 conseillers : 220,25, atteint à peine les 2/3 de la quotité du seul maire Ch.A.F. de Saqui : 331,4. Ce qui souligne l'énorme disparité de fortune entre la famille de Saqui et les autres propriétaires de la commune. Cette famille, vers cette époque, figure brillamment à la cour : elle fait ériger en marquisat sa terre de Sannes. Mais elle y perd sa fortune, et finalement même le château vers la fin du siècle dernier. Selon la tradition, une marquise de Sannes aurait été dame d'honneur de la reine. Je ne puis préciser davantage, car l'actuel marquis de Saqui, contacté pour compléter

la documentation de cette étude, n'a pas cru devoir répondre à cette invitation. Ce détail, d'ailleurs, n'est d'aucune importance pour l'histoire de la commune.

Le conseil examine, le 25 Mai 1836, un projet de route départementale allant de la route n° 3 à la route n° 13, partant de Lauris et passant par Lourmarin, Cucuron, Sannes, La Motte d'Aigues et Grambois. Il vote une imposition de prestations en nature de 300 journées, à répartir en trois années, ou au moins en deux, pour l'élargissement du chemin actuel de Cucuron à La Motte, tracé choisi pour la nouvelle route dans la traversée de Sannes. M. de Saqui offre sans indemnité le terrain pour les travaux dans la traversée de sa propriété, soit à peu près la moitié de l'espace qu'elle parcourra dans la commune.

Le 28 Juin, le conseil donne un avis défavorable au projet de classement en chemin de grande communication du chemin vicinal de Lourmarin à La Tour d'Aigues, parallèle au précédent. Cucuron, Vaugines, Cabrières, Ansouis et Sannes préféreraient avoir un accès plus facile au marché de Pertuis, le plus important de la région, par le chemin d'Ansouis, devenu impraticable au charroi et l'on peut dire presque aux bêtes dans la partie dite les Patys. Le conseil réclame l'établissement d'un pont sur le Vallat en dessous d'Ansouis.

Le conseil émet, le 17 Septembre 1836, une réclamation concernant la poste. Ansouis, Cabrières et Sannes ne reçoivent pas le courrier tous les jours comme les autres communes du canton. On demande que les services du "piéton de la poste aux lettres" soient régularisés et se fassent dorénavant tous les jours.

Le 12 Février 1837, Sannes choisit d'être adjointe à Ansouis pour l'instruction primaire.

Une classification du territoire en vue de l'évaluation du revenu imposable, datée du 1^{er} Avril 1838, nous apprend que M. de Saqui est propriétaire de deux moulins à eau et d'un moulin à vent.

1838 est une année féconde au point de vue des voies de communication. Au 30 Juin, les travaux de la route Lauris-Grambois sont en cours. C'est la principale artère traversant d'ouest en est la commune. Elle conduit de Cucuron à l'étang de La Bonde. Et, le 3 Août, le conseil vote 200 journées pour la route en projet, nord-sud, de La Motte à Pertuis, par La Bonde, Martialis et la campagne Signoret au terroir de Pertuis. Ainsi Sannes et toute la vallée d'Aigues vont obtenir leur grande voie de communication avec le chef-lieu de canton.

Elzéard Charles Hippolyte de Saqui remplace son père dans les fonctions de maire en 1843.

En Juillet 1844, les travaux de la route de Lauris à Grambois continuent toujours et leur achèvement paraît renvoyé à une

date assez éloignée. Le conseil donne un avis défavorable à une modification de son tracé, laissant de côté La Motte et Grambois pour passer par Peypin et aboutir à La Bastide des Jourdans.

La commune doit faire face, le 7 Juillet 1847, à une nouvelle tentative d'annexion par Ansois. Sannes a commis l'erreur, dix ans plus tôt, de faire choix de l'école d'Ansois, pour l'instruction primaire, et Ansois a dû prendre cette faiblesse pour un encouragement. Mais le conseil repousse la demande d'Ansois, en vertu du droit acquis de temps immémorial.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE. L'ÉQUIPEMENT

La révolution de 1848 est marquée à Sannes par une temporaire passation des pouvoirs du maire à Toussaint Fossaty, le 17 Mars, en vertu d'un arrêté préfectoral révoquant tous les maires et adjoints et ordonnant la transformation des comités républicains en conseils municipaux. A part le maire, tout le reste du conseil demeure inchangé. Ce qui semble indiquer que Toussaint Fossaty représente à lui tout seul tout le comité républicain de la commune. Comme les registres de l'état civil nous apprennent qu'il est le meunier, M. de Saqui étant le propriétaire du moulin, il n'y a là probablement que mise en scène.

Le 20 Août 1848, à la suite des élections du 30 Juillet, on procède à l'installation du nouveau conseil municipal, et Hippolyte de Saqui redevient maire.

Les livres de délibérations de 1848 à 1881 sont perdus, mais, par les registres de l'état civil, nous savons que M. de Saqui est demeuré maire sous le Second Empire et les premières années de la Troisième République. Il l'est encore le 9 Juillet 1875 (70). Le 8 Mai 1878, toujours d'après les registres de l'état civil, le maire est Frédéric Tronc, qui l'est encore le 4 Janvier 1881. Mais, au 31 Janvier de la même année, il est remplacé par Pascal Emeric, fils de Rose Delestrac.

Une délibération du 13 Mars 1881 fixe le tarif des concessions au cimetière, qui devait être de création récente.

En Mars 1881, le conseil examine un projet de construction d'école. L'emplacement est offert gratuitement à la mairie au hameau des Delestrac, qui compte 28 habitants sur les 139 de la commune. Un premier projet avait été adopté le 6 Avril 1879, avec une somme de 2.000 fr., contribution de Sannes à son exécution. Mais le nouveau projet est plus coûteux et le conseil demande un supplément de subvention à l'Etat. Cinq conseillers seulement signent, les autres désapprouvent le nouvel emplacement.

Mais voilà, qu'en 1881, nous assistons au "coup d'Etat" du 22 Décembre : M. Baudoir, adjoint, déclare qu'il cesse de prêter gratuitement le local qui sert de mairie. Comme on n'en trouve pas d'autre, on insiste, on le supplie et finalement il dévoile ses batteries : il veut bien consentir, mais à une condition, la démission de M. le Maire. Et M. le Maire, pour ramener la paix au sein du conseil, se sacrifie.

(70) Etat civil, décès.

La délibération du 26 Février 1882 nous apprend que le devis pour la construction de l'école s'élève à la somme de 11.000 fr. Le 26 Mai est examiné un projet d'emprunt à cet effet, d'un montant de 2.400 fr., remboursable en trente ans. L'emprunt sera couvert par le produit de 8 centimes votés le 6 Avril 1879.

Le 16 Avril, M. Isidore Baudoir est élu maire.

Le premier budget de l'instruction primaire, pour l'année 1885, est voté le 17 Février 1884 :

Ecole mixte : traitement de l'institutrice	760 fr.
Chauffage de la classe	20 fr.
Frais d'imprimés	12 fr.
Fournitures aux indigents	10 fr.
Achats de livres	15 fr.
Entretien de mobilier et subvention à la caisse des écoles	20 fr.

Les élections des 4 et 11 Mai 1884 amènent à la mairie M. Pancrace Sarlin. La séance du 22 Juin 1884 est importante pour le projet d'école. On renonce à la construire au hameau et le choix du nouvel emplacement se porte sur le quartier de La Grangette. En attendant cette construction, un bail est passé avec le sieur Reynaud Pierre pour la location d'une maison d'école. Le bail est encore renouvelé le 30 Septembre 1886.

Sur les méthodes d'enseignement de cette époque, j'ai recueilli des témoignages directs. Il y eut comme instituteur un certain butor qui, en fait de punitions, soulevait de terre ses élèves en les saisissant par les oreilles, ou les contraignait à lécher les lattes de bois du parquet. Ce qui était au moins une curieuse façon de concevoir l'enseignement de l'hygiène.

Enfin, le 2 Juin 1887, le conseil fait une demande de livres à M. l'Inspecteur d'Académie, pour l'école nouvellement construite. Elle est réalisée 54 ans après le premier projet et son refus.

C'est le 10 Janvier 1888 qu'est prise la décision de convertir en mairie une pièce du rez-de-chaussée de cette école, sur un rapport de M. l'inspecteur d'Académie. Le 8 Avril est votée l'allocation à l'architecte départemental pour la vérification et la réception des travaux de ce bâtiment.

Louis Delestrac devient maire le 24 Novembre 1889. Benoit Ravel lui succède trois ans plus tard.

Les routes, l'école, la mairie étant réalisées, c'est l'électrification qui vient à l'ordre du jour. Un projet de convention émanant de la Société d'énergie électrique du littoral méditerranéen est présenté en Octobre 1906. L'autorisation d'installer une ligne électrique destinée à desservir les villages de la région

de Sannes est d'abord accordée. Mais, le 26 Juin 1908, à 7 heures du soir, un orage de grêle s'abat sur la région et les dégâts sont estimés pour Sannes à 90.000 fr. Le bruit court, dans la vallée d'Aigues, que l'orage a suivi le tracé des lignes électriques existantes et que ce sont elles qui ont attiré la grêle. Un vif mouvement d'opinion se développe contre l'installation de nouvelles lignes et le conseil municipal doit y céder. Il retire son autorisation le 9 Août 1908.

Le 17 Janvier 1909, M. Cyr Emeric étant maire, est voté un secours aux victimes du tremblement de terre de Sicile, du 28 Décembre. Et, le 27 Juin, un secours aux victimes du séisme du 11 Juin, qui vient de détruire Rognes et de faire d'importants dégâts dans la région, en particulier à Pertuis. Le rapprochement entre les deux catastrophes est assez saisissant. Une autre bien plus colossale allait fondre sur nos populations.

GUERRE 1914-1918. CHAMP D'HONNEUR

Théric Marcellin

né à Ansois en 1883, tué à l'ennemi le 6 février 1915.

Barnouin Ludovic Bienvenu Joseph

né à Sannes le 1^{er} Septembre 1889,

tué à l'ennemi le 20 Mai 1915.

Sarlin Fernand Paul

né à Sannes le 1^{er} Janvier 1896

tué à l'ennemi le 5 Octobre 1916.

Testanière Gabriel Albert Marius

né à Cucuron le 7 Août 1891

tué à l'ennemi le 13 Avril 1917.

Allemand Marie Justin Albert

né à Ansois le 8 Avril 1895

Médaille militaire, Croix de Guerre,

tué à l'ennemi le 2 Novembre 1917.

Blanc Gaston Luis

né à Sannes en 1896, tué à l'ennemi le 25 Mai 1918.

Rey Benjamin Gabriel

né à Pierrevert le 1^{er} Décembre 1873

tué à l'ennemi le 30 Mai 1918.

M. Victorin Eyriès devient maire le 21 Mai 1925. L'électrification de la commune est réalisée sous son administration. Le conseil sollicite, le 13 Juin 1926, le concours gratuit du génie rural pour l'étude technique du projet, ainsi qu'une allocation du ministère de l'agriculture et du département pour l'exécution ultérieure des travaux. Le 5 Septembre 1931, M. le Maire est autorisé à passer, avec la société E.E.L.M., un acte de concession, qui est approuvé par le préfet le 11 Janvier 1932. Le 13 Février, l'ingénieur qui a établi les plans du réseau de distribution est désigné pour diriger les travaux. Le 16 Mars sont approuvés le marché de gré à gré et le devis présentés par la société E.E.L.M. Un emprunt à particuliers d'un montant de 97.760 fr. à 4,5 %, remboursable en trente ans, est voté le 21 Mai 1932. Le devis total s'élève à la somme de 208.000 fr., et la subvention de l'Etat à 110.040 fr. L'emprunt est entièrement souscrit par la population locale.

En 1936, M. Louis Testanière succède à M. Eyriès.

M. Félix Ravel est maire depuis le 20 Juillet 1942. Son administration a réalisé l'électrification des écarts et, ce qui est très important, le rattachement de la commune au réseau de distribution d'eau potable Durance-Luberon. La plupart des chemins de Sannes sont maintenant goudronnés.

L'ÉVOLUTION PRÉSENTE

Au point de vue économique, une importante transformation de l'agriculture a marqué les quarante dernières années. Elle s'est motorisée. Elle s'est concentrée. Mais surtout les cultures mêmes ont changé. Depuis toujours, tant à l'époque romaine qu'au Moyen Age et aux temps modernes, Sannes avait essentiellement produit des céréales. Elle s'était fait une spécialité des blés de semence à la fin du siècle dernier. La culture de la vigne, plus rémunératrice, a pris beaucoup d'extension entre les deux guerres. La superficie occupée par le vignoble, qui était, au milieu du XVIII^e siècle, de 21 hectares et 30 ares, réduite à néant par le phylloxera il y a une centaine d'années, est maintenant passée, d'après le cadastre, à 112 hectares, 60 ares, 40 ctas. Enfin, dans ces dernières années, de nombreux propriétaires se sont tournés vers la culture maraîchère qui convient bien à un terroir encore assez morcelé. On cultive beaucoup le melon. Malheureusement, le régime des eaux n'est pas très favorable. Ceux qui possèdent des sources ne rencontrent guère de difficultés. Mais, d'une façon générale, la récolte dépend des pluies qui sont irrégulières. En hiver, et surtout pendant quelques gros orages, les torrents descendus du Luberon charrient d'importantes masses d'eau qui vont se perdre à la Durance. Mais il y a de longues périodes de sécheresse et on ne voit pas de moyen, pour le moment, de remédier à cet état de choses. De plus, le déboisement du Luberon, accroissant l'importance du ruissellement relativement à celle de l'infiltration, peut compromettre le débit des sources.

Il faut noter ici que l'eau distribuée par la société concessionnaire du Syndicat intercommunal Durance-Luberon, pompée au bord de la Durance, ne provient nullement d'infiltrations de celle-ci. Elle possède en effet un degré hydrotimétrique de 36°, avec un résidu sec de 0 g 60 par litre, très supérieurs à ceux de la Durance. C'est une eau qui a traversé une forte épaisseur de terres calcaires. Elle provient du Luberon et des terrains en contre-bas, et vient se rassembler au fond de la vallée. Elle est dure, mais très pure bactériologiquement. On voit l'intérêt du Luberon en tant que château d'eau, et l'importance qu'il faut attribuer à son reboisement, ainsi qu'à celui de toutes les collines de la région. Pour le moment, certes, l'eau potable ne risque pas de manquer. Les stations de pompage peuvent la distribuer en abondance. Mais il faut prévoir un essor démographique important dans la région du Luberon. Déjà, les villages qui se dépeuplaient revivent intensément pendant les vacances et les fins de semaine par l'afflux des Marseillais et des Aixois épris de calme et d'air pur. Dans la perspective du complexe urbain qui doit grouper Aix et Marseille et s'étendre jusqu'à

l'étang de Berre, le canton de Pertuis, à environ 25 kms au nord d'Aix, peut devenir une banlieue résidentielle de la métropole envisagée. Sannes n'a pas encore retenu l'attention des vacanciers. Il ne s'y trouve aucune boutique, mais les points de ravitaillement ne sont pas très éloignés. Un terrain de camping a été récemment ouvert près de l'étang de La Bonde.

Sannes doit bénéficier tôt ou tard de la venue des citadins. Mais les éléments jeunes de la population, comme dans l'ensemble de la France, ne sont pas favorables à l'acquisition de propriétés de rapport par des non exploitants, exerçant une autre profession en ville. On sait qu'en ce qui concerne ce problème, comme aussi pour la garantie de prix suffisamment rémunérateurs, la profession agricole réclame la protection de l'Etat. Elle se sent nettement défavorisée relativement à l'industrie. Il faut remarquer que, de tous temps, l'agriculture a été favorable aux protections douanières, tandis que l'industrie a toujours réclamé une plus grande liberté des échanges. Sous le Second Empire, lorsque le régime douanier de l'échelle mobile fut supprimé pour les grains, Sannes eut particulièrement à souffrir de l'effondrement du prix des céréales. Un propriétaire qui faisait un peu de commerce fut même complètement ruiné. Aussi, bien que les populations rurales soient particulièrement attachées à leur indépendance, bien qu'on puisse trouver, dans de récentes délibérations du conseil municipal, des protestations contre l'emprise croissante du pouvoir central, au nom des libertés communales, on peut voir ici, comme partout, s'affirmer un appel au dirigisme économique.

Ceci donne à réfléchir. Depuis des siècles, le mouvement continu de l'histoire a conduit la société de sa forme primitive autoritaire vers une forme évoluée de plus en plus libérale. De nos jours, par suite de l'intervention de plus en plus marquée de l'Etat dans l'économie, la tendance paraît s'inverser. Cela s'est déjà vu dans les cités antiques. Lorsque la liberté économique paraît trop avantager certains, les moins favorisés, et ils représentent le nombre, réclament la protection de l'Etat. La liberté régresse lorsqu'elle paraît trop nuisible à l'égalité. On saisit là, une fois de plus, le jeu des automatismes régulateurs naturels. Les abus de liberté amènent automatiquement des réactions autoritaires et réciproquement.

Au terme de cette étude, qui est sans doute l'adieu du nom à Sannes, ou mieux Assana, il me reste à présenter, à la commune et à ses habitants, mes vœux de prospérité toujours plus grande, leur souhaitant de conserver, avec le goût de l'effort et du risque, cette passion de l'indépendance, si chère aux nôtres jadis.

CARTA DE ACIANA

Nº 317

20 Septembre 1045

Clementissimo omnipotentis Dei nutu equissimoque moderacione qua cunctis moderatur creatis, post primi hominis lapsum de paradisi limitibus, constat quidem pie concessum humano generi, suasu delatori superbissimi continuo delinquendo ad imalabanti, transivis ac temporaneis acquirere sempiterna et extricalibus semper manencia. Quocirca cum ita cunctis hec transeuntia manifestum incunctanter sit pocientibus bona, clariter largiendo ea sanctis amicis Dei, excepturos se ab eisdem eterna in tabernacula, sicuti tuba personat evangelica, atque possessuros incommutabilia cum eis gaudia; nos quoque fratres, utpote Petrus et Faraldus, metuentes feralia nostra nostrorumque parentum innumerosa crimina, ultronei censemus, abolicione eorum, ex possessionibus jure nobis concessis largiri sanctissimo Christi martyri Victori, ejusque complicitibus, quatinus eorum intercessu mereamur enodaria nostrorum nexibus atque, annuente Domino Christo, perfrui pariter celestibus.

Ergo nos in idipsum Petrus et uxor mea Teudiarda et filii mei Poncius et Ripertus, et ego Faraldus et uxor mea Guitburgis et filii mei Galterius et Rostagnus, donamus predictis Christi martyribus, ecclesiam que est dedicata in honore sancti Petri et sancte Marie, cum ipsa ecclesia sanctis Michaelis que est in castro Aciane, cum toto alode que nunc habet et in eternum habitura est, et cum omni presbiteratu, videlicet cum primiciis et cimeteriis, et cum quarta parte decimi panis et vini et carni, omniumque rerum que solite sunt decimari, cum tota illa terra, in qua predicta ecclesia sancti Petri est sita, a via que discurritur ab ipso castro ad ipsam ecclesiam vel subtus eam, scilicet totum podium, ex omni parte ecclesie in circuitu, totumque podium vinearum, quod est suum.

Insuper donamus predictis martyribus campestem agrum ad laboracionem panis, cujus quantitas asseritur recipi dum seminatur XII mediorum ex integro, cum decimo et tasca; vocaturque ille locus Garcianus; scilicet totam condaminam, que fuit Galterii, fratris nostri. Donamus iterum ego Petrus et uxor mea et filii mei ipsam vineam quam plantavit Girardus presbyter, que est sita juxta prata, totam vineam quam ipse habebat in suo dominio, et quod ego Petrus habeo in meo dominio vel filii mei ex eadem complantatione.

Et ego quoque Faraldus, et uxor mea et filii mei donamus iterum predictae ecclesie ipsas terras brazarie totius, cum orto et prato et decimo et tasca et omnia que tenuit de nobis predictus

Girardus presbyter et habuit. Similiter et ego Bermundus et uxor mea Teudgarda, et filii mei Raimbaldus et Laugerius et Rostagnus, donamus sancto Victori totum quod habemus infra predicta iste donacione Igitur nosquoque, etc. Si quis vero, etc., verum componat hanc donacionem, ut precipit lex, etc.

Acta tomus donacionis XII Kalendarum Octobrium, regnante Henrico rege, anno incarnationis Domini nostri Jhesu Christi millesimo XLV, indicione XIII.

Signum Petri et Faraldi et Bermundi, et uxorum et filiorum nostrorum, qui hanc donacionem scribere jussimus et firmavimus, et omnes hujusmodi testes firmare rogavimus. Signum Raimbaldi archiepiscopi Arelatensis. Signum Lagiti et Pontii et Guillelmi ceterorumque filiorum ejus.

ERRATA

Page 12, première ligne, lire : M. Dumoulin.

Page 25, lire au dernier paragraphe : Saint Symphorien de Buoux.

Page 26, troisième paragraphe, lire : M. Dumoulin.

Page 27, troisième paragraphe, lire à la dernière ligne : féodale.

Page 36, troisième paragraphe, une ponctuation manque : lire :
... Pierre, Jean et André. Melchior est seigneur de
Sannes...

Page 47 : deuxième paragraphe : lire : M. le Maire.

Page 57 : sixième ligne : lire : Elle s'était faite.





Sannes. Sarcophage en marbre de la chapelle Saint-Pierre.

Photographie de M.A. Dumoulin
reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur



Sannes. Types d'urnes :

à g. en terre cuite, au milieu en verre, à droite en plomb.

Photo de M.A. Dumoulin
reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur

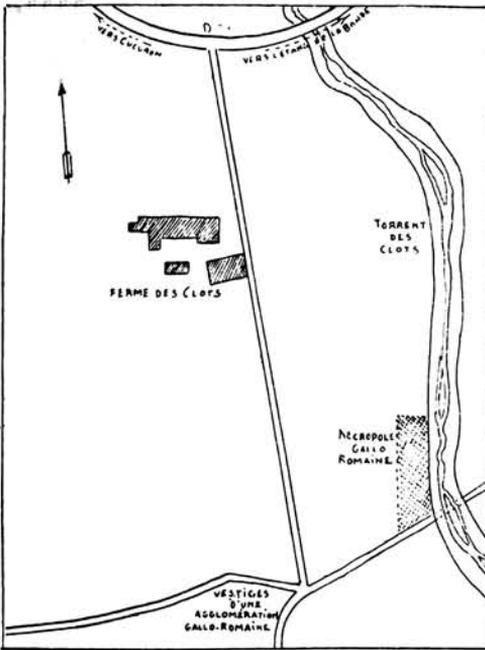


Fig. 30. — Sannes. Emplacement de la nécropole gallo-romaine.

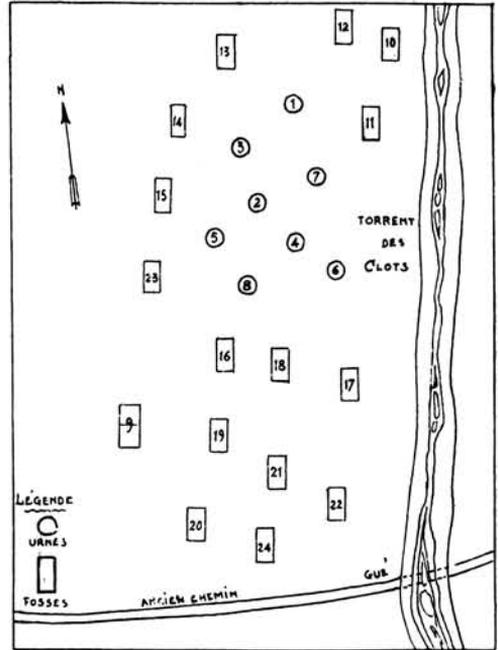


Fig. 31. — Sannes. Plan des sépultures.



La chapelle Saint-Pierre



Le hameau

Roque-Colombe. Lestrac sur la carte de Cassini.



Le Castellans et le vallon de Roque-Colombe
Au fond, Ansois.



A gauche, le Castellans. Au centre, le Hameau ; à droite, la colline de la chapelle
Saint-Pierre (point blanc dans la verdure)

A l'arrière-plan, le Luberon